



## Québec va fermer Schefferville

■ QUÉBEC — Après Gagnon, voilà qu'à son tour Schefferville sera rayée de la carte du Québec. Ainsi en a

**YVON LABERGE**  
de notre bureau de Québec

décidé hier le gouvernement du premier ministre Robert Bourassa qui, du même coup, offre au gouvernement fédéral d'y installer sa réserve indienne présentement située juste aux portes de la ville nordique.

Selon le ministre des Affaires municipales, M. André Bourbeau, qui a rendu la décision publique hier soir, la fermeture de la ville coûtera quelque \$6,5 millions aux contribuables du Québec.

De ce montant, \$3,6 millions sont prévus pour l'expropriation des immeubles, cependant qu'il en coûtera \$500 000 pour démolir ceux qui ne seront pas requis pour les besoins de relocalisation des Montagnais de la réserve voisine. Cela, bien sûr, si Ottawa con-

sent à les y installer. Sinon, a déclaré le ministre, le tout sera rasé.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec estime qu'il lui en coûtera \$750 000 en primes de mobilité pour les quelque 250 citoyens blancs qui vivent encore à Schefferville, \$250 000 en frais divers et près de \$2 millions pour en finir avec les équilibres budgétaires et la dette à long terme de la ville.

Pour le ministre Bourbeau, Québec

n'a pas le choix car, selon lui, le trésor public n'a pas les moyens financiers de garder la ville ouverte.

A titre d'exemple, M. Bourbeau a dit hier en conférence de presse que Québec devrait déboursier \$6 millions cette année si la fermeture de la ville n'avait pas été décidée, et quelque \$4 millions par année pour les années à venir.

M. Bourbeau a annoncé qu'un projet de loi sera déposé, dans les prochains

jours, à l'Assemblée nationale pour mettre fin à l'existence juridique de la ville.

Une fois l'acquisition des immeubles complétée et les indemnités versées tant aux propriétaires qu'aux locataires, un décret gouvernemental viendra par la suite clore le dossier Schefferville.

Entre-temps, Québec et Ottawa conti-

voir QUÉBEC en A 2

### AUJOURD'HUI

#### ● LAVAGE DE CERVEAU

Le gouvernement canadien ne peut être tenu responsable des expériences de lavage de cerveau effectuées dans les années 1950 et 1960 dans un hôpital montréalais.

page A 11

#### ● MULRONEY

Devant une diète à moitié vide, le premier ministre Mulroney demande au Japon d'ouvrir ses portes aux technologies canadiennes de pointe et d'accroître ses investissements au Canada.

page B 1

#### ● CONSTRUCTION

Outrée de l'attitude des employeurs de la construction, la coalition syndicale décrète une 2<sup>e</sup> journée de grève générale pour demain sur tous les chantiers du Québec.

page A 2

#### ● HYPOTHÈQUES

Garanty Trust, de Toronto, devient la première institution financière du Canada à offrir un taux hypothécaire inférieur à 9 p. cent depuis 1972.

page D 1

#### ● CANADIEN PACIFIQUE

Le groupe Canadien Pacifique connaît l'un des trimestres les plus décevants de son histoire, voyant son bénéfice net chuter de 85 p. cent par rapport aux trois premiers mois de 1985.

page D 1

#### ● DISPARUE

En dépit de ses chances infimes de jamais revoir sa fille, disparue il y a quatre ans, Claudette Bélanger refuse de se laisser gagner par le désespoir.

page A 3

#### ● IRAN-IRAK

L'aviation irakienne bombarde la principale raffinerie de Téhéran, l'une des six installations pétrolières encore en service en Iran, provoquant un gigantesque incendie.

page G 1

### SONDAGE GALLUP Les libéraux devançant les conservateurs

■ OTTAWA — Le mouvement de balancier de l'électorat canadien qui se poursuit depuis décembre sert, cette fois, les libéraux qui reprennent la tête avec 40 p. cent des intentions de vote, révèle le dernier sondage Gallup effectué au début d'avril.

**MANON CORNELIER**  
de notre bureau d'Ottawa

Le PLC devance ainsi les conservateurs partout au pays, à l'exception des provinces de l'Ouest. Ces dernières ne sont pas restées indifférentes aux efforts constants du gouvernement Mulroney depuis qu'il est au pouvoir, particulièrement dans les secteurs pétrolier, agricole et bancaire, secteurs particulièrement touchés par la chute des prix sur les marchés internationaux.

Malgré le bilan positif que tirait l'administration conservatrice de la rencontre Reagan-Mulroney à la mi-mars et les appuis obtenus en faveur du libre-échange, le PC a glissé sous la

voir SONDAGE en A 2

### Un raz de marée se dirige vers la Côte ouest

d'après UPI et AP

■ VANCOUVER — Les habitants des terres basses de Port Alberni, sur l'île de Vancouver, ont été évacués, hier soir, peu après la diffusion d'un avis de tsunami (raz de marée) par le Programme d'urgence provincial (PUP) de la Colombie-Britannique.

L'avertissement a été émis à la suite d'un violent tremblement de terre survenu dans les îles Aleoutiennes, en Alaska.

Le séisme, d'une intensité de 7,7 sur l'échelle de Richter, s'est produit en fin d'après-midi, hier, endommageant plusieurs immeubles de la base navale d'Adak, dans les Aleoutiennes, mais ne faisant pas de victimes.

Si l'on en croit une station de radio locale, un mouvement de panique s'est emparé des habitants de Port Alberni en raison du manque d'information sur la hauteur du tsunami qui s'approchait des côtes.

Certains des plus vieux habitants de la ville craignaient une répétition du raz de marée qui avait déferlé sur la région en 1964, faisant 114 morts.

voir CÔTE en A 2

### LE QUATRIÈME MATCH AUX RANGERS



Les Rangers de New York ont gagné 2-0 le quatrième match de la série finale de la Conférence Prince-de-Galles qui les oppose au Canadien. Une sortie malheureuse du gardien Patrick Roy a été à l'origine du premier but du match, celui de Bob Brooke; une gaffe de Petr Svoboda a permis à Tomas Sandstrom de marquer l'autre. Ce match, moins rapide et beaucoup plus robuste que les trois

précédents, a été marqué par quelques accrocs à la bienséance: au moins trois joueurs ont été victimes de coups de bâton au visage. À noter donc, le retour au jeu de Svoboda qui a remplacé Rick Green indisposé, et celui de David Maley qui a pris la place de Serge Boisvert, blessé. Le cinquième match de la série aura lieu demain soir au Forum. *Tabloid Sports, pages 2 à 4.*

photolaser AP

## L'AFFAIRE STEVENS TOURNE AUX INSULTES Bissonnette et Nunziata en viennent aux coups

■ OTTAWA — Fin de session dramatique hier soir au comité des Communes chargé d'examiner les crédits du minist-

**MICHEL VASTEL**  
de notre bureau d'Ottawa

ère de M. Sinclair Stevens: le ministre d'État André Bissonnette et le député libéral John Nunziata en sont venus aux coups.

L'étude des crédits du ministère de l'Expansion industrielle régionale a en fait été dominée par des échanges d'insultes entre députés conservateurs et membres de l'Opposition. Le président du comité, Richard Grisé de Chambly, a mis le feu aux poudres en décrétant que toutes les questions se rapportant aux transactions de la famille Stevens avec les entreprises ayant reçu des subventions de son ministère se-

raient « hors d'ordre ». La majorité conservatrice a permis, par un vote, de confirmer cette décision.

Tout au long du comité, libéraux et néo-démocrates ont crié au bâillon, à la conspiration du silence, au McCarthisme, traitant leurs vis-à-vis de « bande de clowns » et mettant M. Stevens au défi de se défendre. Les conservateurs ont répliqué en traitant les libéraux de « bande de rats », de « gang de moutons ».

Le ministre de l'Expansion industrielle a même connu des difficultés avec un député de son propre parti, Louis Plamondon, de Richelieu. Le représentant de la région de Sorel a reproché au ministre d'avoir donné le contrat de construction d'un traversier du CN à la Davie de Québec, ne respectant pas le principe de la concurrence. La Davie est une filiale de Versatile de

Vancouver et M. Plamondon se dit inquiet d'un autre transfert de technologie vers l'Ouest.

M. Plamondon promet de revenir sur cette affaire, surtout si, comme il le craint, un autre contrat de construction navale de plus d'un milliard de dollars échappe lui aussi aux chantiers de Sorel. « Il patine comme toujours et ne répond pas à nos questions », de lancer le député conservateur, aussi mécontent que les députés de l'Opposition.

La tension a encore monté d'un cran, vers la fin de la session du comité, lorsque les libéraux ont fait circuler une dépêche de la *Canadian Press* révélant que le fils de l'industriel Anton Czapka, qui a prêté \$2,6 millions sans intérêts à la femme du ministre, dirige une entreprise, Multimatic de Markham en Ontario, qui a reçu \$4

millions de subventions du ministère de M. Stevens.

À l'ajournement de la session, Mme Sheila Copps et son collègue John Nunziata ont littéralement enjambé les chaises dans la salle 269 de l'édifice de l'Ouest sur la colline parlementaire pour demander des comptes au ministre. C'est alors que le ministre d'État à la petite entreprise s'est interposé, repoussant brutalement députés libéraux et journalistes.

M. Bissonnette a pris M. Nunziata par le revers du veston, lui a donné quelques coups de coude et l'a renvoyé brutalement en arrière. Il a fallu l'intervention du député Marcel Prud'Homme (Montréal-Saint-Denis) pour éviter que, sous les flashes des caméras, l'algare se termine en coups de poing.

voir COUPS en A 2

BEAUCOUP DE  
TOURISTES SONT  
ATTENDUS CET  
ÉTÉ!

VOUS AI-JE DÉJÀ  
EXPLIQUÉ LE PRINCİPE  
DE LA BIENOİRE?



Vous voulez acheter ou vendre une maison... et vous avez des questions...  
Appelez des connaisseurs.



**842-5011**

**ROYAL LE PAGE**

CEST BON DE CONNAÎTRE DES CONNAISSEURS

# Construction: une autre journée de grève demain

Insatisfaite, déçue, dégoûtée par le «décret» des employeurs de la construction, qui constituerait un recul de 50 ans, la coalition syndicale a décidé de brandir ses muscles: elle décrète une deuxième journée de grève générale demain, sur tous les chantiers du Québec.

## LISA BINSSE

MM. Maurice Pouliot et Jean-Paul Rivard, respectivement P.D.G. du Conseil provincial des métiers de la construction (international) et directeur général de la FTQ-construction, ont déclaré hier, en conférence de presse, qu'ils ne doutaient pas du succès de cet arrêt de travail. La grève vendredi dernier a été observée par 90 p. cent des quelque 75 000 ouvriers actifs de l'industrie.

Des équipes volantes parcourront, demain, les chantiers pour s'assurer du respect du mot d'ordre syndical. Ces équipes seront à l'oeuvre aussi en fin de semaine pour s'assurer que les ouvriers (particulièrement dans le secteur résidentiel) ne tentent pas de reprendre la journée perdue, en travaillant samedi ou dimanche.

Si l'organisme patronal maintient son attitude, avertit la coalition, les moyens de pression seront intensifiés. Outre la grève de demain, les quelque 2 000 monteuses d'acier de la province

ont décidé d'instituer la semaine de 32 heures et ils ne travailleront pas lundi. Cependant, ceci ne paralysera aucun chantier. D'autres mesures seront aussi employées pour exercer une pression sur le patronat de la construction, comme le refus de travailler en temps supplémentaire.

«On est prêt à négocier, d'affirmer M. Pouliot, mais on n'est pas prêt à faire des concessions aux employeurs ou à diminuer nos conditions de travail.» Selon M. Jean Lavallée, président de la FTQ-construction, si les syndicats acceptaient le «décret» patronal tel quel, «on se ferait lyncher par nos membres».

Le projet de convention collective de trois ans de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) a été présenté aux syndicats mardi, en présence du conciliateur Raymond Leboeuf. Aucune autre rencontre n'est prévue pour le moment entre syndicats et employeurs.

La coalition syndicale soutient que le projet patronal reprend «l'éternel discours sur les coupures» et qu'on essaie de réduire ou d'éliminer des conditions de travail négociées il y a 30 à 50 ans. Cela est d'autant plus inacceptable, disent-ils, que l'industrie a connu un regain important d'activités en 1985.

Les dernières données de l'OF

## SCHEFFERVILLE

### «Ottawa va prendre ses responsabilités», dit Brian Mulroney

TOKYO — Devant la fermeture de la ville de Schefferville décidée par Québec, le gouvernement fédéral interviendra pour aider les populations blanches et amérindiennes.

## MAURICE JANNARD

de notre envoyé spécial

Réagissant ce matin à Tokyo à la décision du gouvernement québécois alors qu'il était interrogé par le journaliste de LA PRESSE, le premier ministre Mulroney a déclaré:

«Nous allons respecter absolument toutes nos responsabilités». Il a rappelé que Schefferville est dans son comté de Manicouagan. «Tout sera respecté», a répété M. Mulroney.

Puis, le chef fédéral a rappelé que ce n'est pas la première fois que le gouvernement du Québec abandonne une ville et il a cité le cas récent de Ga-

gnon, où opérait la société d'État Sidbec-Normines. C'est à Québec, selon lui, que revient le fardeau de raser Schefferville.

«Le gouvernement du Québec a déjà fermé la ville de Gagnon. Le gouvernement du Québec a rasé la ville de Gagnon, dont l'entreprise était la responsabilité du Québec. Ce n'est pas la première fois que cela se passe».

Les propos du premier ministre laissent clairement entendre qu'Ottawa respectera la décision des Montagnais dans ce dossier et qu'il paiera la facture.

Si les Montagnais demeurent dans leur réserve actuelle, située à l'extérieur de Schefferville, leurs installations seront améliorées. Si les Montagnais décident de venir s'installer dans la ville, le fédéral défraiera l'achat des maisons et l'entretien des services municipaux.

lui en coûtent encore quelque \$1 million par année en services divers.

Enfin, M. Bourbeau a précisé que l'aéroport restera ouvert cependant que l'Iron Ore s'est engagée à poursuivre l'exploitation du chemin de fer Sept-Iles-Schefferville.

On se rappellera que Schefferville, ville minière, a été construite au début des années 50.

En 1982, le président de l'Iron Ore du Canada, celui qui deux ans plus tard devenait premier ministre du pays, M. Brian Mulroney, annonçait que la compagnie minière mettait fin à ses opérations.

De 2 500 qu'elle était alors, la population n'est plus que de 250 Blancs aujourd'hui.

## QUÉBEC

SUITE DE LA PAGE A 1

nent de négocier et tout indique que le gouvernement central se rendra à la proposition québécoise d'y installer la réserve amérindienne de la tribu montagnaise voisine.

Si tel devait être le cas, c'est Ottawa qui aura entière juridiction sur la partie du territoire de la ville qui lui serait ainsi cédée moyennant compensation financière.

Le ministre a par ailleurs indiqué que Québec continuera d'honorer le traité du nord-est qui le lie à la communauté des Naskapis installés à quelques kilomètres de là. Cela devrait

leur Jacques Hébert pour le maintien du programme Katimavik. Cette grève de la faim s'est terminée trois jours à peine avant le début du sondage et la ligne dure adoptée alors par le gouvernement semble avoir égratigné son image.

Les tiraillements autour du leadership de John Turner ne semblent pas avoir joué dans les intentions de vote des Canadiens. En effet, ce parti a aussi réussi à gruger l'électorat néo-démocrate. Celui-ci est passé de 25 à 21 p. cent, avec un recul surtout en Ontario et dans l'Ouest. Par contre, le NPD continue sa lente poussée au Québec, toujours aux mains du P.L.C.

La part des autres partis passe de un à deux p. cent et les indécis, pour leur part, restent le groupe le plus stable constituant toujours 29 p. cent de l'électorat.

## SONDAGE

SUITE DE LA PAGE A 1

barre des 40 points pour ne recoller que 37 p. cent des intentions de vote.

Ce sont quatre points qu'il cède ainsi aux libéraux. Depuis quatre mois, le parti de Brian Mulroney n'arrive pas à retrouver une avance stable alors qu'il avait réussi à la conserver les 15 premiers mois de son règne.

De plus, l'annonce de l'investissement de \$2 milliards de General Motors à Oshawa, en Ontario, à la fin de mars n'a pas empêché les libéraux de reprendre la tête dans cette province alors qu'un mois auparavant, ils y traînaient de la patte par cinq points.

Les troupes de John Turner pourraient bien avoir bénéficié du jeune de 21 jours du sena-

## REVITALISATION DE LA RUE WELLINGTON Près de 1 200 contribuables s'opposent au projet

Mille cent soixante-quinze contribuables de «la terre ferme» de Verdun ont signé, hier et mardi, le registre de leur municipalité pour bloquer un règlement d'emprunt de \$2 056 000 qui devait financer le projet de revitalisation de la rue Wellington. Cinq cents signatures auraient suffi.

## BRIGITTE GAUVREAU

Neuf mois plus tôt, aidés cette fois de leur concitoyens de l'Île-des-Sœurs, ils avaient fait avorter un projet semblable. À ce moment-là, 853 citoyens, dont 281 insulaires, avaient signé le registre. Le nouveau projet écartait toutefois les insulaires et de la facture et du vote.

Interrogés, hier soir à la sortie du bureau du greffier, à savoir pourquoi ils venaient signer le registre, les Verdunois servaient tous la même réponse: «Nous sommes déjà surtaxés. Nous n'avons pas les moyens de nous payer des ré-

novations, rue Wellington.»

L'un d'entre eux, Arthur Wilsher, un analyste financier qui était candidat indépendant aux élections verdunoises d'octobre dernier, estime que, de toutes façons, la population âgée de Verdun ne peut suffire à véritablement faire vivre les commerces d'un centre-ville.

La conseillère municipale Jocelyne Thérault-Ménager, qui était présente lors de la fermeture du registre, s'est dite, pour sa part, déçue. «Les gens ne sont pas pour l'avancement. Il faut parfois dépenser un peu d'argent pour en faire davantage», a-t-elle dit.

Kathy Touchet de Taxe-Action, un regroupement de contribuables qui, au cours des dernières semaines, avaient distribué à travers Verdun des tracts dénonçant le règlement d'emprunt, était elle aussi présente. Savourant la victoire, elle a mentionné: «Nous ne sommes pas contre le progrès, simplement contre le gaspillage.»

## La science perd la bataille contre le cancer

d'après UPI et AP

BOSTON — En dépit des milliards de dollars et des décennies de recherche consacrés à la lutte contre le cancer, la science est en train de perdre la bataille. C'est du moins ce qu'affirment deux chercheurs, le Dr John Bailar, de l'Université Harvard et Elaine Smith, de l'Université de l'Iowa, dans un article que publie le *New England Journal of Medicine*.

Bien qu'on ait réussi à comprendre un peu mieux cette maladie et à en traiter certaines formes, le nombre total des décès dus au cancer n'a fait qu'augmenter au cours des 30 dernières années, et « nous ne pouvons qu'en conclure que trois décennies d'efforts axés principalement sur l'amélioration du traitement se sont soldés par un échec », précisent les deux experts.

Selon eux, on devrait désormais s'attacher à prévenir le cancer plutôt qu'à chercher à le soigner. «Même si personne ne peut être certain de l'effet ultime de mesures préventives, tout porte à croire que les économies de vies comme d'argent seraient considérables. Les pos-

sibilités de recherche dans d'autres domaines de la prévention du cancer mériteraient d'être fortement encouragées, même si cela devait exiger une atténuation sensible de la recherche axée actuellement sur le traitement.»

Par contre, pour Lawrence Garfinkel, de la Société américaine du cancer, on ne peut considérer uniquement le taux de mortalité total dû au cancer.

«À mon avis», dit-il, «nous progressons sans cesse dans notre lutte contre le cancer, et nous remportons de plus en plus de succès dans la prévention de certains cancers. Le cancer groupe en fait un grand nombre de types de maladies différents, et si on les considère comme un tout, on ne peut qu'obtenir une image déformée de la réalité.»

Pour sa part, le Dr Peter Greenwald, directeur du service de prévention et de contrôle de l'Institut national du cancer, convient que la prévention du cancer devrait être encouragée, mais doute qu'il soit sage de détourner dans ce but une partie des ressources affectées au traitement.

## AU RCM

### Un nouveau-venu préféré à Mme Louise Goulet, une militante de longue date

À la militante de longue date, solidement implantée dans le parti depuis huit ans, les membres du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM) du district de Saint-Edouard ont préféré un nou-

## MARIANE FAVREAU

veau-venu comme candidat aux élections de novembre prochain. Par contre, dans le district Père-Marquette, l'organisateur communautaire Denis Beauchamp a été élu sans opposition.

C'est donc le notaire Jacques Mondou, 32 ans, militant du RCM depuis deux ans seulement, qui a obtenu l'investiture pour le district de Saint-Edouard à l'assemblée d'hier soir. Il a défait par quelques voix seulement l'aspirante Louise Goulet, enseignante, coordonnatrice du RCM dans le centre-nord depuis huit ans.

Il était évident dès le départ que Mme Goulet, qui est membre de divers comités du RCM, avait l'appui de l'establishment du parti. Présentée par un ex-président du RCM, elle a fait un

discours sobre et articulé qui n'a toutefois pas réussi à convaincre les partisans de son adversaire.

M. Mondou, de son côté, a fait un piètre discours dans sa partie improvisée, se rattrapant dans sa partie écrite. Il se présente «non pas comme le candidat d'un parti mais de la masse de la population restée trop longtemps silencieuse».

Environ 250 personnes assistaient à l'assemblée, dont une bonne proportion de gens âgés, contrairement à ce qu'on croit être la clientèle traditionnelle du RCM. Seules 159 personnes avaient le droit de vote. Il faut être résident du quartier depuis un an et membre du parti depuis un mois seulement pour avoir droit de vote. Et tout indique que M. Mondou avait fort bien fait son travail de recrutement.

Il est ex-marguillier, membre des Chevaliers de Colomb et fut membre de l'exécutif du RCM de Saint-Edouard l'an dernier. Il devra faire la lutte à un nouveau venu pour le Parti civique, le conseiller sortant du district, M. Jean La Roche, ne se représentant pas.

## Les résultats

Le nombre des indécis (29 p. cent) est demeuré inchangé depuis le mois dernier.

La question posée était la suivante: «Si une élection fédérale avait lieu, aujourd'hui, quel serait le parti du candidat de votre choix?»

Ci-dessous les résultats, à l'échelle nationale, du dernier sondage et de ceux des 12 mois précédents:

	P.C. %	LIBÉRAL %	NPD %	AUTRE PARTI %
Sondages Gallup:				
3-5 avril 1986	37	40	21	2
13-15 mars	41	34	25	1
6-8 février	36	41	23	1
2-4 janvier	41	36	23	1
5-7 décembre 1985	37	38	24	1
7-9 novembre	40	36	24	0
3-5 octobre	43	35	22	1
5-7 septembre	48	29	22	1
8-10 août	46	32	20	2
11-13 juillet	40	33	26	1
6-8 juin	44	33	21	2
16-18 mai	45	31	22	1
4-6 avril	54	24	21	1
Élection (sept. 1984)	50	28	19	3
Gallup (27-30 août)	50	28	19	3

Le Lotto 6/49 9 16 22 40 42 47 (15) Tirage d'hier

La Quotidienne Tirage d'hier à trois chiffres 002 à quatre chiffres 1700

## LA MÉTÉO

Jeudi 8 mai 1986  
AUJOURD'HUI, Min.: 6 Max.: 14  
NUAGEUX ET CLAIRCIÉS.  
QUELQUES AVERSÉS DISPERSÉS  
DEMAIN: BEAU

### Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	1	14	Nu. pos. av.
Outaouais	6	14	Nu. av. dis.
Laurentides	6	14	Nu. av. aver.
Capitale de l'Est	6	14	Nu. av. aver.
Montér.	4	12	Aver. disp.
Québec	4	14	Nu. av. aver.
Île Saint-Jean	4	14	Nu. av. aver.
Rimouski	2	12	Gen. enst.
Gaspésie	2	10	Enst. nu.
Bas-C. Nouveau	2	12	Gen. enst.
Saguenay	2	10	Enst. nu.

### États-Unis

	Min.	Max.	N.	Max.
Boston	7	14	N.-Orléans	23
Buffalo	12	24	Pittsburgh	14
Chicago	13	29	San Francisco	8
Miami	22	29	Washington	19
New York	11	31	Dallas	21

### les capitales

	Min.	Max.	N.	Max.
Amsterdam	10	17	Madrid	7
Athènes	14	22	Moscou	1
Acapulca	—	32	Mexico	—
Berlin	13	26	Oslo	9
Bruxelles	6	20	Paris	7
Buenos Aires	11	18	Rome	15
Copenhague	10	19	Séoul	12
Genève	9	21	Stockholm	15
Hong Kong	23	27	Tokyo	14
Le Caire	18	35	Tinorad	24
Lisbonne	10	17	Vienne	12
Londres	8	13		

## COUPS

SUITE DE LA PAGE A 1

Quelques secondes plus tard, c'est Mme Copps qui, au bord de la crise de nerfs, poursuivait le ministre dans les couloirs et le sommait de s'expliquer devant la population canadienne. Deux députés conservateurs poursuivaient à leur tour Mme Copps, avançant des insinuations personnelles qu'ils ont promis de clarifier aujourd'hui aux Communes.

M. Stevens a finalement pu s'échapper dans sa limousine laissant seul son ministre d'État face à John Nunziata qui le

poursuivait autour du Parlement en exigeant des excuses. Le député de York-Sud a ensuite précisé qu'il songeait à poursuivre le ministre d'État pour l'avoir «pris par les épaules, lui avoir donné des coups de coude et l'avoir repoussé brutalement».

Le ministre de l'Expansion industrielle a refusé tout au long de la séance du comité de répondre aux questions touchant les subventions de son ministère à ses amis du monde des affaires, même aux quelques rares questions que le président laissait passer.

Aujourd'hui, le comité des pri-

vilèges entend une requête du NPD pour faire comparaître M. Stevens pour répondre de son honneur et de son intégrité. Après ce qui s'est passé hier soir, il est douteux que le gouvernement prenne un tel risque: députés conservateurs et libéraux en sont rendus au point où ils ne peuvent plus discuter de cette affaire sans se montrer le poing. À la fin de la session du comité par exemple, la secrétaire parlementaire de M. Stevens, Monique Tardif de Charlebourg, criait à Sheila Copps: «Viens dehors répéter cela si tu l'oses!». Il a fallu à encore l'intervention des collègues de Mme Tardif pour que cela aille plus loin.

## CÔTE

SUITE DE LA PAGE A 1

Le PUP a annoncé que la première d'une série de puissantes vagues devait atteindre la région de Prince Rupert, sur la côte nord de la Colombie-Britannique, à 23 h HAE, hier soir; Tofino, sur la partie ouest de l'île de Vancouver, à minuit 17; et Port Alberni à minuit 45.

Des avertissements ont également été émis pour les habitants des régions côtières des États de Washington et de l'Oregon.

Quelque 5 000 personnes ont été avisées d'évacuer les côtes de l'État de Washington et de se mettre en sûreté à l'intérieur. À Hawaii, les résidents des terres basses ont été avertis de quitter la côte en toute hâte, le raz de marée attendu devant coïncider avec la marée haute et risquant, de ce fait, de faire des ravages considérables.

Les vagues engendrées par les séismes sous-marins peuvent se déplacer sur la surface de l'océan à des centaines de kilomètres à l'heure, s'élevant ensuite à des hauteurs parfois phénoménales en arrivant sur les côtes et détruisant tout sur leur passage. C'est ce que l'on appelle un tsunami.

Le plus terrible de tous s'est abattu sur les îles indonésiennes de Java et Sumatra en 1883, à la suite de l'éruption du volcan Krakatoa, anéantissant village après village sur les côtes et faisant 37 000 victimes.

Plus de 8 500 personnes ont été tuées en 1975 lorsqu'un tsunami s'abattit sur les Philippines. En 1946, 170 personnes avaient péri sur l'île de Hilo, en Hawaii, sous l'assaut d'une vague de 17 mètres. Et en 1964, un séisme survenu en Alaska avait engendré un tsunami qui fit 114 victimes dans cet État et 16 autres dans l'Oregon et en Californie.

# Serge Joyal ne sera pas candidat à la mairie

Non, Serge Joyal n'est pas intéressé à se présenter à la mairie de Montréal. C'est à l'échelon fédéral qu'il est présentement engagé, et c'est là qu'il retournerait en politique active, assure-t-il.

## MARIANE FAVREAU

L'ex-candidat à la mairie du Groupe d'action municipale, aux élections de novembre 1978, assure par ailleurs qu'il « respecte le maire Jean Drapeau et attend qu'il prenne ses décisions ».

Faut-il voir là une porte ouverte à une révision de la position actuelle de M. Joyal? Non, car il affirme ne voir « aucun élément susceptible de le faire changer d'avis » dans un avenir rapproché. Il contredit ainsi une nouvelle diffusée par la station anglaise CFCF voulant qu'il succède à Jean Drapeau à la tête du Parti civique, et qu'il sollicite un mandat à la mairie en novembre prochain.

Au cours d'un entretien téléphonique, l'ancien ministre des gouvernements Trudeau et Turner explique qu'il a accepté la présidence de la commission politique du Parti libéral (section Québec) en février dernier. Et il a accepté ce poste en pleine connaissance de cause, ajoute-t-il, sachant qu'il y aurait des élections municipales en novembre prochain, et que le maire Drapeau remettrait en question son avenir politique.

Son mandat à la présidence de la commission politique du Parti libéral est de deux ans. « Je suis très respectueux de la crédibilité que les gens m'ont accordée. Avant de changer d'idée, je devrais songer très sérieusement », assure M. Joyal.

De plus, l'ancien ministre fédéral rappelle que c'est sur la scène canadienne que se situe son expérience politique. « Il m'apparaît que c'est là que je retournerais en politique si je devais revenir à la vie publique. »

Il est plus difficile de savoir clairement si M. Joyal a été approché par M. Drapeau comme successeur éventuel, et quand. Quoique sa réponse soit presque un aveu : « Je ne veux pas répondre. J'estime que c'est de nature privée. »

Il explique toutefois que « quand un chef de parti songe à sa succession, beaucoup de noms sont mentionnés. A plus forte raison ceux de personnes qui sont déjà dans l'actualité ». Ou d'un ancien candidat à la mairie, comme lui.

Par ailleurs, Serge Joyal dit être au courant « d'une façon générale » d'un sondage interne du Parti civique où son nom circule. Il ne s'étonne donc pas que son nom puisse se retrouver dans un sondage demandant aux Montréalais s'ils connaissent telle ou telle personne, s'ils la verraient maire.

Si ce sondage lui était très favorable, changerait-il d'idée quant à la mairie? « Cette hypothèse très rose peut stimuler l'imagination, admet-il, mais je ne vois rien qui puisse modifier ma décision, à ce moment-ci. »

D'autre part, Serge Joyal garde un excellent souvenir de sa campagne à la mairie de Montréal en 1978, comme candidat du GAM. « Pour une première tentative, les résultats ont été exceptionnels (il avait obtenu 25,5 p. cent du vote). J'ai été sensibilisé aux questions intéressantes tous les quartiers de Montréal, ce qui m'a été utile ensuite à l'échelon canadien. »

M. Joyal estime que, avec son équipe, il avait fait une campagne crédible. Et que, sur le plan personnel, l'expérience avait été enrichissante. « Mais, avant d'accomplir le même geste, il faut tirer les conclusions de l'expérience », commente-t-il.

M. Joyal habite Montréal depuis plus de deux ans, ce qui est une condition essentielle pour être maire de Montréal.

Il faut aussi habiter Montréal depuis 24 mois avant sa mise en candidature si l'on veut être candidat au poste de conseiller municipal, ou bien résider dans la CUM depuis deux ans et avoir une propriété dans Montréal même.

## Au moins 40 pompiers suspendus en 2 jours

La marmite bout à nouveau au Service d'incendie de Montréal, depuis que la direction sévit contre les pompiers qui, dans un geste de solidarité syndicale, refusent de faire des visites de sécurité dans les commerces et les maisons. Au moins 40 d'entre eux ont été suspendus depuis deux jours.

## ANDRÉ CÉDILOT

« C'est du harcèlement. On ne jugeait pas ce travail nécessaire l'an passé, faute de personnel, mais on nous l'impose cette année, en plein conflit de travail... », soutient le président de l'Association des pompiers, Yves Lécuyer.

Selon lui, il pourrait s'agir aussi d'une décision politique, puisqu'il y aura des élections à Montréal, à l'automne. « Ça paraît bien de se soucier de la protection des gens, en se servant des pompiers », dit-il.

Mécontents d'avoir à soumettre le renouvellement de leur convention collective de travail à un tribunal d'arbitrage pour une troisième fois consécutive, les pompiers ont entrepris des moyens de pression, dont le refus d'effectuer des visites sécuritaires.

La direction s'en tient à la lettre au contrat de travail, qui prévoit ce genre d'inspections. Depuis mardi, elle suspend pour la durée de leur quart de travail tous les pompiers qui ne respectent pas cette directive. Une quarantaine de pompiers ont ainsi fait l'objet de sanction, dont 16 dans la seule journée d'hier.

D'après le président du syndicat, ces mesures disciplinaires mettent la sécurité du public en danger. « Il y a seulement 24 pompiers en service dans les trois casernes du centre-ville, cet après-midi (en parlant d'hier). Trois camions sont conséquemment inutilisables », affirmait M. Lécuyer.

En dépit de la sévérité des autorités, les membres du syndicat entendent exercer des pressions sur leur employeur. La prochaine séance d'arbitrage doit avoir lieu demain.

## Un tuteur pour veiller aux intérêts de Louise Lavigueur

Le juge André Forget, de la Cour supérieure, a procédé, hier, à la nomination d'un tuteur pour veiller aux intérêts de la jeune Louise Lavigueur, qui a récemment intenté des poursuites pour obtenir une part du gros lot du Lotto 6/49 gagné par sa famille.

M. Guy Trudeau, un comptable et ami de l'adolescente, a été nommé tuteur lors de procédures qui se sont déroulées à huis clos. Un cousin de Mlle Lavigueur, Sylvain Bourque, remplacerait le tuteur s'il devenait incapable de jouer son rôle.

On se rapellera qu'une saisie avant jugement a été ordonnée, il y a près de deux semaines, par le juge Jean Provost, afin de geler l'argent du gros lot.

Mlle Lavigueur, 16 ans, réclame \$1 275 044, soit le sixième du prix du Lotto 6/49 gagné à la fin de mars.



Mme Claudette Bélanger en compagnie de son ami et confident, le policier Jean-Claude Rochon.

photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

## CLAUDETTE BÉLANGER

# Un dernier cri de détresse!

Il pleut à seaux. Un autre jour de cafard pour Claudette Bélanger qui, depuis quatre ans, a l'impression que le ciel ne sera plus jamais serein. Sans nouvelles de sa fille disparue mystérieusement, le 8 août 1982, elle lance un dernier cri de détresse : « Peu importe ce qui est arrivé, qu'elle soit morte ou vivante, donnez-moi de ses nouvelles... »

## MARTHA GAGNON

Combien devra-t-elle encore passer de nuits blanches avant de savoir ce qui est arrivé à Diane? « C'est affreux de vivre comme ça! Tu te lèves le matin avec de l'espoir et tu te couches le soir avec le désespoir. » Elle demande à tous ceux qui seraient au courant de quelque chose d'envoyer un message à la police ou aux médias, de façon anonyme s'il le faut.

Il pleut à seaux... dans ses yeux! Pour la millième fois, assise dans sa cuisine, elle se remémore les événements : Diane, qui avait alors 19 ans, gardait ce soir-là l'enfant d'un couple avec lequel elle habitait depuis quelques jours, rue Dorion, dans l'est de la ville. A leur retour au milieu de la nuit, l'homme et la femme ont pris un goûter avec elle avant de se mettre au lit.

Le lendemain matin, Diane n'était plus là. Curieusement, le moustiquaire de la porte d'entrée était déchiré; un couteau à pain avait disparu; son sac à main et tous ses papiers d'identité étaient péle-mêle sur la table et sa robe de nuit traînait dans le bain. Aucune trace de bagarre ou de résistance.

Pas plus que les voisins, le couple, qui dormait dans la chambre près de celle de Diane, ne peut fournir d'explications. Il n'a rien vu, rien entendu. Cette disparition est un mystère. Le seul fait troublant : la jeune fille aurait affirmé avoir été suivie par un inconnu quelques instants avant de rentrer chez elle, rue Dorion.



Diane Bélanger

Mme Bélanger est catégorique. « Diane n'avait aucune raison de s'enfuir sans laisser d'adresse », dit-elle. Elle avait même des projets. A la suggestion de sa mère, elle s'était inscrite au programme Katimavik et s'appretait à participer à un stage. Sans travail, peu scolarisée, elle espérait trouver là une nouvelle motivation.

Mme Bélanger se souvient aussi que, la veille de sa disparition, elle était tout excitée à l'idée de fêter le jour suivant le 35e anniversaire d'un couple d'amis. Pour l'occasion, elle s'était achetée une nouvelle robe et était passée chez le coiffeur.

Diane était une fille comme tant d'autres. Elle n'avait rien d'une pin-up. Au contraire, elle était plutôt effacée, timide, peu sûre d'elle. Bien qu'elle avait quitté le foyer familial depuis quelques mois, elle gardait de bons contacts avec ses parents, ainsi qu'avec ses quatre sœurs et frères.

Il n'y a rien de plus terrible que l'incertitude, affirme Mme Bélanger. « C'est un peu comme un livre sans fin. Il ne reste que le souvenir de vingt jeunes années... »

Un ami « en or »  
Hanté par cette histoire de-

puis quatre ans, Jean-Claude Rochon, policier à la section jeunesse à la CUM, n'a jamais abandonné la famille Bélanger. Il a fait des pieds et des mains pour retrouver la disparue. Encore aujourd'hui, même s'il a perdu espoir, il reste un ami et un confident.

Dès le début, il a interrogé au moins 70 personnes, allant même jusqu'à soumettre l'une d'elles au détecteur de mensonges. Il a évidemment porté une attention particulière à certains amis qui avaient déjà eu des démêlés avec la justice. « Jamais le moindre indice », dit-il en haussant les épaules.

« Heureusement que je l'ai eu. C'est un gars en or », ajoute Mme Bélanger. Chaque fois qu'on découvrirait un cadavre sans identification, il se rendait à la morgue. Il a même profité de travaux de construction pour creuser le sol de la maison de la rue Dorion, après qu'elle eut consulté une diseuse de bonne aventure. Il a aussi envoyé des communiqués à travers le Canada.

Que de faux espoirs! « Un jour, un caporal de l'Ouest m'a téléphoné pour me signaler qu'il avait donné une contravention à une certaine Diane Bélanger. Une autre fois, un chauffeur d'autobus m'a dit l'avoir rencontré dans un bar. Il y avait aussi ce voisin qui avait aperçu un camion dans la rue Dorion le jour de la disparition. » Après des vérifications, ces informations se révélaient fausses ou non fondées.

« La famille Bélanger, c'est du bon monde! Pas riche, mais honnête et accueillant! », s'exclame le policier Rochon en tapant affectueusement sur l'épaule de Mme Bélanger. En parlant de son époux, Maurice, employé dans un hôpital, elle confie : « Lui, il est sûr ne ne plus revoir Diane. » Après une longue dépression, Mme Bélanger continue à vivre pour ceux qui sont encore là.

## Pas question de démission pour Mgr Cimichella

Il n'est pas question que l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire, demande la démission du curé de la cathédrale, Mgr André-Marie Cimichella, ou de son vicaire M. Marc Roy.

## JULES BÉLIVEAU

Cette assurance a été donnée hier dans une lettre adressée à LA PRESSE par le directeur du Service de presse de l'archevêché, M. André Lamoureux, à la suite de la publication d'un article faisant part de la réaction d'un groupe de chrétiens féministes au sujet de trois textes signés « Grin de Cel » publiés dans le *Semainier paroissial* de la cathédrale de Montréal.

Le porte-parole de l'archevêché a joint à sa lettre la transcription d'une déclaration faite par Mgr Grégoire, lors de la réunion du Conseil diocésain de pastorale du 8 avril dernier. Tout en se dissociant des positions exprimées par le vicaire de la cathédrale, l'archevêque indiquait déjà, dans cette intervention, qu'il n'entendait pas régler cette affaire publiquement.

Voici le texte de cette intervention de Mgr Grégoire : « Ce n'est pas mon habitude de juger en public les gestes d'un de mes prêtres et il y a des limites que je ne franchirais pas. Dans les circonstances, je dois dire que j'ai été étonné de l'article de Grin de Cel paru dans le *Semainier* de la cathédrale du 16 mars. Je n'étais pas au courant. »

« Il est évident que l'auteur caricature. Bien sûr, je ne partage pas l'analyse qui est faite sur la session des évêques et les opinions émises sur le mouvement féministe. L'humour est un outil difficile à manier. Toutefois, je note que la pensée de l'auteur n'est pas que négative. Dans d'autres textes, M. Marc Roy dit son admiration pour les femmes, par exemple dans la présentation récente d'un volume intitulé *La Grâce d'être femme*. »

« Pour ce qui regarde l'avenir du bulletin paroissial de la cathédrale, je discuterai la question avec les intéressés. Je tiens à redire que je crois à l'importance d'assurer la place des femmes dans l'Eglise. »



photo Réal St-Jean, LA PRESSE

## Une sculpture pour commémorer l'Année de la jeunesse 1985

La ministre d'État à la Jeunesse, Mme Andrée Champagne, a profité d'une accalmie, hier matin, pour procéder au dévoilement de la sculpture thématique commémorative de l'Année internationale de la jeunesse 1985, au Pavillon des piscines de l'île Sainte-Hélène.

Cette oeuvre a été conçue par un groupe d'étudiants en architecture de l'Université de Montréal. Elle comporte 17 messages originaux recueillis par le comité jeunesse de l'Association canadienne des Nations Unies de Montréal.

On y trouve, notamment, des messages des présidents américain et français Ronald Reagan et François Mitterrand, de Mikhaïl Gorbatchev, Margaret Thatcher, Brian Mulroney, Jean Drapeau et autres grands de ce monde.

Une capsule du temps a été scellée dans la sculpture. Cette capsule contient trois objets choisis par vote populaire et représentant le mieux les années 80 : un balladeur (walkman), une carte de crédit plastifiée et une puce électronique.

Ce concours ayant été réalisé en collaboration avec LA PRESSE, la sculpture contient donc un exemplaire du journal LA PRESSE, édition spéciale du Salon international de la jeunesse 85. Mme Champagne a procédé au dévoilement de la sculpture en compagnie de Mme Nicole Laroque, représentant la ville de Montréal, de M. Daniel Dubéau, d'Hydro-Québec et de Mme Ginette Flynn, présidente du Salon de la jeunesse.

« 10 hirondelles font le printemps ».

la presse CKAC 973 Ford

gagnante du 4 avril Ford Escort	gagnante du 4 avril Mercury Lynx	gagnante du 11 avril Ford Escort	gagnante du 11 avril Mercury Lynx	gagnante du 25 avril Ford Escort	gagnante du 2 mai Mercury Lynx	gagnante du 9 mai Ford Escort	gagnante du 16 mai Mercury Lynx	gagnante du 23 mai Ford Taurus	gagnante du 23 mai Mercury Sable
Francine Lamarre Longueuil	Irénée Fortier Montréal	Ronald Latreille Lachine	Louise Russell Blainville	Madeline Grenier Montréal	Gilles Beaulne Montréal				

Ford Escort à gagner vendredi TOUS LES DÉTAILS EN PAGE 201 CAHIER SPORTS

## PSYCHOSE DE LA RADIOACTIVITÉ EN EUROPE

## Kiev en proie à un mouvement de panique, admet Moscou

(d'après AFP, Reuter, UPI) — Tandis que les autorités soviétiques reconnaissent, hier, que la situation après l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl demeure « préoccupante », une partie de l'Europe occidentale — notamment la RFA et les Pays-Bas — s'abandonnait à la psychose de la radioactivité.

Le porte-parole du Kremlin, M. Vadim Zagladine, a admis que la situation restait inquiétante parce que les effets de la catastrophe de Tchernobyl n'étaient pas encore terminés: « Les radiations et la contamination ne sont pas encore liquidées, même si, d'après ce que nous savons, il n'y a plus de fuite », a-t-il dit.

La presse soviétique, qui indique également que la situation dans la région de la centrale demeure compliquée et inquiétante, bien que le niveau de la radioactivité continue de diminuer, fait en outre état de « mouvements de panique isolés » dans la région de Kiev.

« Il y a bien entendu de l'anxiété, en particulier de la part des parents pour leurs enfants », écrit Pravda. « Dans les gares et les bureaux d'Aeroflot, des files

d'attente apparaissent, tandis que des dizaines de trains supplémentaires ont été mis en service. »

Selon plusieurs témoignages recueillis à Moscou même, toutes les voitures en provenance du sud sont arrêtées à 100 km de la capitale, et celles venant d'Ukraine sont contrôlées pour dépister d'éventuelles traces de radioactivité. Un voyageur occidental venant de Kiev, qui a regagné Moscou par le train, a affirmé avoir vu des files d'attente importantes devant les guichets des gares, ce qui semble indiquer qu'un grand nombre d'habitants veulent quitter la capitale de l'Ukraine, distante de 130 km de Tchernobyl.

Le quotidien Sovetskaya Rossia fait pour sa part état d'un important trafic routier de véhicules venant des cités ukrainiennes de Kiev, Odessa, Dniepropetrovsk, Tcherkassy et Zaporozjje, « qui transportent sans relâche les populations évacuées de la région de Tchernobyl ».

## Europe

Entre-temps, la psychose qui s'est emparée d'une grande partie des habitants de l'Europe occidentale, notamment ceux de la

RFA et des Pays-Bas, semble s'accroître de jour en jour.

En Allemagne fédérale, les stades et les piscines découvertes ont été fermés hier jusqu'à nouvel ordre dans plusieurs régions, les autorités redoutant que du gazon radioactif ne contamine les citoyens.

Quant aux 14 millions de Néerlandais, ils sont eux aussi gagnés par le « syndrome de Tchernobyl ». Pour la première fois dans l'histoire des Pays-Bas, deuxième pays exportateur de produits agricoles et laitiers au monde, le gouvernement a interdit de pâturer les 2,4 millions de vaches hollandaises, qui produisent annuellement quelque 13 millions de tonnes de lait. Le pompage de la Meuse pour l'alimentation en eau potable a été interrompu mardi en raison d'une forte hausse — jusqu'à un niveau 80 fois supérieur à la normale — de la radioactivité de ce fleuve, ainsi que de celle du Rhin et de l'Isselmeer.

En Europe méridionale, où le taux de radioactivité n'a pas augmenté autant que dans le nord, c'est l'irritation qui semble gagner les populations.

C'est ainsi que dans l'île d'Ischia, à l'entrée du golfe de Na-

ples, une fermière, affirmant que les radiations engendrées par l'accident de Tchernobyl avaient détruit sa récolte de légumes, a intenté une poursuite à l'Union soviétique et sommé le président Andrei Gromyko de comparaître en cour pour lui payer des dommages d'un million de livres (environ \$700). La plaignante, Maria Di Meglio, a décidé de poursuivre l'URSS après que le ministre italien de la Santé eut interdit la vente de légumes verts en raison du danger de contamination. La poursuite somme le président Gromyko de comparaître le 22 octobre prochain devant le magistrat d'Ischia, pour répondre à l'accusation d'avoir « causé des dommages à autrui en se livrant à une activité dangereuse ».

Par ailleurs, les représentants de la CEE se sont réunis hier à Bruxelles pour discuter de la suspension éventuelle des importations d'Europe de l'Est de certains produits alimentaires, mesure qui avait été demandée par de nombreuses associations de consommateurs. Cependant, un désaccord s'est manifesté parmi les « Douze » sur le nombre de pays visés, et la décision a finalement été reportée à aujourd'hui.

## LES LÉGUMES PROVENAIENT D'ITALIE

## Ottawa fait détruire 275 kilos de laitue radioactive

■ OTTAWA (PC) — Près de 275 kilos de laitue radioactive provenant d'Italie ont été détruits hier.

La laitue avait un niveau d'iode 131 légèrement au-dessus de la normale, a indiqué hier un porte-parole de Santé et Bien-être social Canada, M. Denis Saint-Jean.

L'iode 131 est un produit dérivé qui s'est échappé lors de la fusion d'un réacteur nucléaire à Tchernobyl, en Union soviétique, le 26 avril dernier.

La laitue n'avait pas été irradiée au point d'être dangereuse, mais elle n'était pas comestible, a déclaré M. Saint-Jean.

La cargaison douteuse a été examinée en fin de semaine à Vancouver par un inspecteur de Santé et Bien-être social, suite aux soupçons d'un douanier qui avait noté la provenance de la laitue et la date de sa cueillette, correspondant avec l'accident de Tchernobyl.

Un échantillon de la fameuse laitue italienne a été dépêché mardi à Ottawa, où des tests plus poussés ont été effectués.

Il s'agit de la seule cargaison saisie jusqu'à maintenant pour cause de radioactivité, a déclaré M. Saint-Jean.

Toutefois, Santé et Bien-être social, conjointement avec Agriculture Canada, seront plus vigilants au cours des prochaines semaines dans l'inspection de marchandises provenant de pays affectés par les retombées radioactives.

Au Canada, les relevés atmosphériques effectués mardi matin n'ont révélé aucune hausse du niveau de radioactivité.

Des tests indépendants effectués à Vancouver mardi ont cependant montré une légère augmentation du niveau, suite au passage de poussières radioactives à 30000 pieds d'altitude, a rappelé M. Saint-Jean.

Le gouvernement fédéral a décidé d'entreprendre des analyses d'échantillons de lait dans les laiteries et épicerie du pays.

Il s'agit seulement de mesures de prévention, a noté le porte-parole de Santé et Bien-être.

## Kiev

Par ailleurs, la situation n'a pas changé pour ce qui est des Canadiens se trouvant dans les régions affectées, a déclaré un porte-parole du ministère des Affaires extérieures, M. Denis Tessier.

Aujourd'hui, il ne devrait plus rester que trois Canadiens à Kiev, a indiqué M. Tessier.

Huit étudiants, d'un groupe original de 17, ont quitté la capitale de l'Ukraine pour Moscou hier, et quatre autres devraient prendre le même chemin aujourd'hui, en compagnie de l'agent consulaire canadien Hector Cowan.

Deux étudiants ont émis le désir de demeurer à Kiev, et un dernier quittera la ville la semaine prochaine par ses propres moyens, a déclaré M. Tessier.

## Le Canada n'est pas à l'abri d'un accident de type « Bhopal », indique un rapport

■ OTTAWA (PC) — Le Canada n'est pas à l'abri d'une catastrophe comme celle survenue à Bhopal, il y a deux ans, conclut un rapport fédéral.

Le document, rendu public mardi, presse le gouvernement et l'industrie d'améliorer la qualité de leurs mesures d'urgence en cas d'accident chimique grave, afin d'éviter que se produise ici une catastrophe comme celle qui a coûté la vie à plus de 2000 personnes en Inde, à la suite d'une fuite de gaz toxique d'une usine de Union Carbide.

L'industrie devrait réduire ses inventaires de produits dange-

reux et le gouvernement prévoit de meilleures procédures d'évacuation en cas d'accident, suggère notamment le rapport.

L'industrie a assuré le gouvernement de sa coopération dans l'application des recommandations du rapport, ont affirmé dans une déclaration conjointe le ministre de l'Environnement Tom McMillan et le ministre associé de la Défense Harvie Andre.

Le rapport a été rédigé par un groupe d'étude formé de représentants gouvernementaux et industriels et mis sur pied peu après la catastrophe de Bhopal, survenue en 1984.

## Le MNQ tient à ce qu'on célèbre encore la Fête nationale le 24 juin

■ (PC) — Le Mouvement national des québécois (MNQ) n'est pas du tout d'accord avec le Conseil du patronat, qui demandait récemment au gouvernement de fixer la célébration de la Fête nationale du Québec au lundi le plus rapproché du 24 juin.

Dans un communiqué publié hier, le président du MNQ, M. Rölland Chausse, a déclaré qu'il n'était pas surpris de voir que le gouvernement n'avait pas encore répondu à cette demande.

Il souligne que plusieurs organismes patronaux ont déjà formulé la même demande mais

que tous les gouvernements qui se sont succédés à Québec n'ont jamais voulu déroger à une tradition universellement établie.

M. Chausse rappelle que la France célèbre toujours sa Fête nationale le 14 juillet, les États-Unis le 4 juillet et qu'il en est de même pour tous les pays.

« Depuis 1834, nous célébrons la nôtre le 24 juin et nous ne laisserons jamais le Conseil du patronat ou tout autre organisme venir chambarder, après 152 ans d'enracinement, la date de notre Fête nationale », conclut M. Chausse.

— La Presse Canadienne

## Une collision de trains fait 200 blessés dans la région de Boston

■ BOSTON (AP) — Un train de banlieue bondé a heurté un train de marchandises à l'arrêt, hier, dans les environs de Boston faisant environ 200 blessés légers.

L'accident s'est produit vers neuf heures du matin et a impliqué un train de banlieue composé de quatre wagons transportant au moins 500 passagers.

Sur les 136 personnes qui ont

du être hospitalisées, quatre seulement étaient assez sérieusement blessées.

Il semble que la collision se soit produite alors que le train de marchandises n'avait pas complètement dégagé la voie principale. Le conducteur a commencé à freiner 30 secondes avant la collision, puis voyant qu'elle était inévitable, a crié « accrochez-vous » aux passagers de la première voiture.

**PREMIER TIRAGE**  
**11 MAI**

# LA NOUVELLE

## Super Loto

**1 BILLET BON POUR 2 TIRAGES!**

**2 MILLIONNAIRES TOUS LES 2 DIMANCHES**

Toujours au même prix, la nouvelle Super Loto offre 4 Super gros lots de 1 million \$ et un jeu instantané sur le sachet! Les tirages ont maintenant lieu à toutes les 2 semaines, le dimanche, et votre billet est val de pour 2 tirages avec chaque fois 2 gros lots de 1 million \$.

**NOUVELLE HEURE DE TIRAGE:**  
Les tirages seront télédiffusés au réseau TVA exceptionnellement le 11 mai de 18h00 à 18h03 et à compter du 25 mai de 18h27 à 18h30.

**VOTRE MEILLEURE CHANCE DE DEVENIR MILLIONNAIRE**

koto québec

## VENTE SPÉCIALE



**SYSTÈME IBM-XT COMPATIBLE**

**895\$**

plus **MONITEUR GRATUIT**

Prix ord. 1 259\$

- 256 k de mémoire vive
- lecteur de disque de 380 KB
- carte graphique couleur

- transformateur de 135 W
- clavier détachable

- Plan de service disponible par Xerox
- Composantes faites au Japon
- Assemblé et testé au Canada
- Support en logiciels et hardware disponible

Quantité limitée (50 seulement)

- Aussi disponibles:
- autres configurations
  - imprimantes, modems, disques durs et autres périphériques.

**SYSTÈMES COMPTÉCH**

4961A, ch. Queen Mary (Snowdon) Tél.: 738-1269

# LES « BRIGADIÈRES » À MONTRÉAL-NORD L'énorme population scolaire oblige à dépasser les normes

Depuis onze ans, Lise Bernard brandit son panneau rouge marqué « Stop » pour faire traverser la rue aux enfants, à l'intersection du boulevard Maurice-Duplessis et de la rue Rolland, à Montréal-Nord. Onze années scolaires sans aucun accident.

**JEAN-PAUL SOULIÉ**

Hier, elle était au travail, à la même heure, à l'endroit même où, la veille, le petit Bernard Moreau, cinq ans et demi, est mort sous les roues d'un autobus d'écoliers. Il traversait alors que le feu de circulation était rouge. Ni Lise Bernard ni sa collègue, Claudette Martin, trois ans d'ancienneté, n'ont pu intervenir.

Le travail des deux brigadières n'a jamais été aussi surveillé, scruté avec autant d'attention par les gens du quartier. Nombreuses sont les mères de famille qui ont décidé d'accompagner leurs enfants. « Avant, j'avais confiance, raconte Mireille Trottier. Ma fille allait à l'école toute seule... Mais là! » Chantal Berube, elle, n'a pas attendu l'accident. « Je les accompagne tous les jours et je vais les attendre à la sortie. Je ne travaille pas, alors j'ai le temps. »

**Pas assez nombreuses**

Personne ne critique les brigadières. Tout au plus une ou deux remarques. Ça manque de tact, mais c'est pas méchant : « Vous devez avoir l'oeil ouvert, aujourd'hui! » Plusieurs déplorent qu'elle ne soient pas plus nombreuses.

Suzanne Groulx a accompagné ses trois enfants, elle aussi. Pas très loin, elle habite le bloc qui fait le coin sud-est de l'intersection. De ses fenêtres, elle voit tout ce qui se passe dans la rue. Elle a vite repéré un photographe et un journaliste prenant des notes. « Je ne savais pas à qui parler, alors je vous le dit à vous! Regardez les brigadières, il y en a une qui fait traverser la rue Rolland, au nord, et ensuite le boulevard Maurice-Duplessis. L'autre ne fait que la rue Rolland, au Sud! »

« Ce sont les ordres, explique Claudette Martin. On ne doit pas s'occuper de la traversée du côté est de Maurice-Duplessis. De toute façon, quand les écoles arrivent ensemble, on n'aurait pas le temps. »

Au Poste 45 de la police de la CUM, le responsable des brigadières, le constable Pierre Rompré, confirme. « Celle qui est au nord fait la traversée de la rue Rolland et la moitié du boulevard Duplessis, celle du côté sud fait traverser la rue Rolland et la moitié nord de Maurice-Duplessis. Ça marche très bien comme ça depuis des années. »

Le constable Rompré dirige le travail de 30 brigadières et de



Le problème, ce sont les adolescents mêlés aux tout jeunes élèves de maternelle et des premières années d'école. La brigadière Lise Bernard doit souvent jouer du sifflet pour faire régner un peu d'ordre sur la chaussée.

photo René Picard, LA PRESSE

cinq surnuméraires, engagées par le service de la police de la CUM. « Au début de chaque année scolaire, elles reçoivent des cours, pour bien comprendre leur rôle. » Lui-même rencontre régulièrement la direction des diverses écoles du secteur, et il fait tous les jours la tournée de tous les carrefours où les brigadières sont postées.

Curieusement, selon les critères du service de la circulation de la police de la CUM, c'est en comptant les véhicules qui passent aux intersections que le nombre de brigadières est fixé. Au croisement Rolland-Maurice-Duplessis, selon les critères en vigueur, il n'y aurait besoin que d'une seule brigadière. Mais la population scolaire est tellement élevée dans le secteur qu'il a été décidé de dépasser les normes.

« Il y a trois écoles à l'ouest de Rolland, une au sud du boulevard Maurice-Duplessis, deux au nord. En tout 3 500 élèves. Bien sûr, tous ne passent pas par l'intersection en question, heureusement, note M. Rompré. » Le secteur à l'est des écoles, de l'autre côté de la rue Rolland, ce sont des blocs de trois étages, propres mais sans imagination. Quartier très peuplé, par des familles jeunes, avec beaucoup d'enfants. Les bungalows plus vastes et plus riches, aux façades hollywoodiennes, sont plus loin, dans les petites rues avoisinantes.

**Le problème : les adolescents**

« Le vrai problème, dit le constable Rompré, ce sont les élèves les plus âgés. Les élèves de la polyvalente Henri-Bourassa. Ils traversent n'importe quand. Il faut voir ça, au moment où les autobus scolaires ouvrent leurs

lumières, que le feu bloque! C'est incroyable! »

Les adolescents de Montréal-Nord ne sont pas plus téméraires qu'ailleurs. Cheveux soigneusement hirsutes chez les filles, vêtement savamment négligés, gentils, ils sont moins vulnérables que les tout petits des premières années d'école ou de la maternelle. L'ennui, c'est qu'ils sont nombreux, et qu'ils circulent aux mêmes heures que les plus jeunes.

Même son de cloche chez les brigadières : « Les petits, ceux de la maternelle et de l'école primaire, c'est parfait, ils nous attendent. Mais les grands ne font que ce qu'ils veulent. Ils traversent n'importe quand, et les petits les suivent. »

Un croisement difficile à traverser, voire dangereux, mais il ne faut pas exagérer. « L'accident du petit Bernard Moreau, c'est un véritable accident, qui aurait pu arriver même s'il y avait eu trois, quatre brigadières », dit le constable Rompré.

Pourtant, même si la présence des brigadières a de quoi tranquilliser, la vue de bambins de cinq ou six ans se rendant à la maternelle, seuls sur le trottoir à deux pas des roues des autobus, des camions et des voitures laisse une impression étrange. Et si l'envie leur venait de faire deux ou trois pas de côté, comme ça, pour jouer?

## DÉCODEUR POUR LA T.V. PAYANTE

**Ces décodeurs captent tous les canaux de la télé payante de façon claire et nette.**

Microlec - réglage manuel	14999\$*
réglage automatique	15999\$*
Jerrald - décodeur intégré au câble	20000\$*

\*Taxe en sus  
L'utilisation de cet appareil est sujette à la loi en vigueur au Canada.

Livraison par la poste C.O.D. à l'extérieur de Montréal

LE PLUS GRAND CHOIX DE DÉCODEURS AU QUÉBEC  
BIENVENUE AUX MARCHANDS RABAIS SPECIAL SUR LES ACHATS DE 10 UNITÉS ET +

### T.V. ÉLECTRONIC CANADA

2539 A est, Bélanger, MTL

HEURES D'AFFAIRES:  
Lun. fermé, Mardi et mer.: 9h à 18h.  
Jeu., ven.: 9h à 21h. Sam.: 9h à 17h.  
\* Prix de vente incluant le rabais de \$5 sur les ventes payées en argent comptant.

VISA 374-9455

\* Nous réparons les câbles-sélecteurs de toutes marques.

# Les mots fatigués

Se fatigue-t-on de lire ? J'ai devant moi plusieurs livres entamés et refroidis comme des morceaux de pizzas dont on n'aurait pris qu'une morde et qu'on aurait laissés là, faute de faim, sur la table encombrée.

Je ne me souviens même plus du titre du dernier roman noir que j'ai aimé. Je sais seulement que j'ai eu, jusqu'à la fin, une impression de déjà-lu. Rien d'étonnant remarquez bien, les meilleurs romans noirs sont ceux qu'on réédite. Pas qu'on écrivait mieux en 47 ou en 51, c'est seulement que, de cette époque, surnagent les meilleures titres, tandis qu'on n'a pas encore fait le tri dans les brouillons d'aujourd'hui.

Ce qui est sûr, c'est que les Américains, maîtres du genre, n'écrivent presque plus d'histoires le fun. On dirait qu'en même temps que leurs plus mauvais acteurs traversaient l'écran pour devenir présidents, leurs monstres les plus débiles ont traversé la fiction pour devenir écrivains. Et comme souvent les monstres sont aussi un peu *dumbs*, ils ne savent pas très bien écrire, alors ils tirent. (Mine de rien, en trois mots, je viens de vous résumer la littérature américaine de Poe à Rambo!)

Du côté des jeunes Français (Thierry Jonquet, Daniel Pennac, Jean-Paul Demure, Bialot, Puy, Marc Villard, Hervé Prudon, Alain Dubrieu, etc.) dont j'ai déjà dit ici qu'ils avaient réinventé le thriller, ils commencent à me lasser. C'est qu'ils font de plus en plus dans la modernité, je veux dire dans le maniérisme, dans la formule, dans la mode, dans l'agaçant enchaînement de vidéo-clips. Leur héros qui cite Kundera à tour de bras, ne baignent plus autrement qu'en écoutant Talking Heads. Il en est même quelques-uns, comme Fajardie, Delacorta (l'auteur de *Diva*) et surtout Tito Topin, dont je ne suis plus capable d'avaler une ligne, tant leurs procédés, tout esthétiques, et seulement cela, me puent au nez.

La mode en ce moment, dans le roman d'action, contemporain, quotidien, « intelligent » est à un certain Philippe Djan, *37,2 le matin. Zone érogène. Cinquante contre un...* De lui, je viens de commencer *Bleu comme l'enfer* et je sens déjà que je n'irai pas très loin.

Mais comme je vous disais, ce n'est peut-être qu'un peu de fatigue. Après tout cela fait près de 40 ans que je lis au moins quelques pages chaque jour.

De fatigue et, parfois, je me dois de l'ajouter : de préjugés ! Prenez, par exemple, *Dehors les chiens*, de Folch-Ribas, mes libraires préférés m'ont dit le plus grand bien de ce roman d'espionnage, et pourtant je ne le lirai pas. Par entêtement. Je n'aime pas ce presque confrère (il collabore à LA PRESSE du samedi) et cela sans aucune raison, je l'avoue. Mais s'il fallait de bonnes raisons à chaque fois pour détester quelqu'un, on n'en finirait plus d'aimer tout le monde, comme Chose là, Cunégonde, comment elle s'appelle déjà, mais si avec le turban, celle qui se roule à terre pour trois fois rien, ma presque confrère aussi... Décidément, ils laissent écrire n'importe qui dans ce journal-là !

Un livre que je n'avais pas hâte de voir arriver, et j'avais bien raison, c'est le prix Robert-Cliche. Chaque année, c'est un désastre. Je ne sais pas pourquoi, c'est comme ça. Et c'est très injuste pour feu Robert Cliche qui était un homme de coeur et d'esprit, et qui ne mérite sûrement pas qu'on l'associe annuellement à cette médiocrité-là.

Je propose donc que le prix Robert-Cliche devienne le prix Roger-Lemelin, dès l'an prochain.

Cette année, c'est Jean-Robert Sansfaçon, un presque ami (qui ne le sera sans doute plus demain) qui a gagné le prix Robert-Cliche.

J'ai côtoyé Jean-Robert lors de mes rares incursions à la revue *Le Temps Fou* où il était rédacteur. À ce moment-là, rien, (et surtout pas ses articles), ne laissait deviner qu'il se préparait à une carrière de romancier.

Son roman s'intitule faussement *Loft Story*, puisque ce n'est pas d'un loft qu'il s'agit, mais du même grenier à vieilleries et à soupis où vont fouiller les auteurs d'arlequinades pour écrire leurs histoires d'amour et de gare.

Je me demande souvent ce qui pousse les gens à faire des choses pour lesquelles ils ne sont pas doués du tout.

C'est quoi au juste l'idée, quand on est cul-de-jatte, de sauter en parachute ?

Un livre que j'avais hâte de voir arriver, et j'avais tort, c'est *Le péril amoureux*, de Danoël Gagnon chez VLB.

J'avais hâte parce que j'aime bien les nouvelles et aussi parce que, du même auteur, j'avais plutôt aimé, l'automne dernier, *La fille à marier* (Leméac).

Ce n'est pas que les nouvelles de *Péril amoureux* soient toutes sans intérêt. Elles se laissent lire sans trop de déplaisir, et il en est même deux d'un magnifique désespoir (*A qui la petite Marie* et *Les petites filles et l'allumette*), mais bon, tout cela va chercher quoi ? 150 pages, même pas ? Une heure et demie de lecture ? Pour \$ 12 ?

Je m'excuse d'être trivial, d'insister sur des détails aussi secondaires, et qui n'ont rien à voir avec la création littéraire.

Mais dites-moi, pourquoi publier dix nouvelles ? Quelle urgence ? N'est-ce pas une manière pour l'auteur et l'éditeur d'insister sur le grand prix qu'ils attachent à l'oeuvre, une manière de dire : ces dix-là sont assez géniales pour qu'on n'attende pas d'en avoir 25 pour vous les faire lire ?

Dès lors, comme consommateur, pourquoi ne pourrais-je pas, moi aussi, discuter du prix ? Et bien voilà, c'est ce que je fais, et je vous le dis : c'est trop cher.

Vous dites que je n'ai même pas payé ce livre ? C'est juste. Mais je ne parlais pas du prix de vente, mais du prix que vous lui attachez.

J'arrive inopinément chez mon fils l'autre matin et qu'est-ce que je trouve sur sa table de nuit ? Emmanuel Bove. Tiens, tiens...

La voilà la prochaine mode littéraire, si ça ne l'est pas déjà. Le procédé est courant : on déterre un mort, de préférence un de ceux-là qui n'ont jamais été très vivants, et l'on dit aux générations montantes : voilà le génie que vos pères, ces imbéciles, n'ont pas su reconnaître. Généralement cela suffit pour faire un gros hit en librairie.

Mais ici j'exagère un peu. Bove qui nous arrive du fond de notre siècle (1898-1945) a toujours eu des inconditionnels chez les intellectuels. Je les soupçonne même d'avoir couvé volontairement son oubli, pour mieux l'apprécier entre initiés.

Plus jeune, je m'y suis frotté un peu, j'ai lu *Mes amis, Bécon-les-Bruyères, Un soir chez Blutel*, sans aucun plaisir d'ailleurs, mais avec le sentiment d'accomplir un devoir important.

Maintenant que j'y pense, cela m'est arrivé assez souvent en 40 ans.

Je peux bien être fatigué de lire.

J'ai derrière moi plusieurs livres entamés et refroidis. Je sais, je disais, en commençant cette chronique : j'ai « devant » moi, mais je me suis trompé. Ils sont bien derrière.

Ils s'entassent sur le couvercle du réservoir qui se trouve derrière le bol des toilettes. Je les emporte pour les feuilleter et je les oublie là. Au fil des mois, ils deviennent des piles.

C'est ainsi que le plaisir que je n'éprouve plus à la lecture, je le retrouve à montrer mes fesses à la littérature.

## PLUS DE DESTINATIONS

Du 12 au 23 mai 1986

# MONTRÉAL-RIMOUSKI 99\$ aller simple

Entre Montréal et Québec	- 82 vols
Entre Montréal et Bagotville	- 34 vols
Entre Montréal et Ottawa	- 14 vols
Entre Montréal et Rimouski	- 10 vols

**PLUS... 400 points "Bonis-Voyages" par vol.**

Pour plus de détails, communiquez avec votre agent de voyages ou Nordair Metro: 848-7172 ou sans frais (514) 1-800-361-9275

DRF 4766

RIMOUSKI

• SAGUENAY/BAGOTVILLE

QUÉBEC

• MONTREAL

OTTAWA

# NORDAIR METRO

À votre service, à la bonne heure

## À SAINTE-FOY CES DERNIÈRES ANNÉES

# Les policiers se menaçaient de mort et se filaient entre eux

**SAINTE-FOY (PC)** — L'enquête de la Commission de police sur le corps policier de Sainte-Foy a mis en relief des faits troublants, mercredi, sur l'atmosphère qui y prévalait depuis 1980. Il a été question de menaces de mort et de filature de policiers entre eux.

### LIA LÈVESQUE

La confiance régnait si peu au service de police de Sainte-Foy que plusieurs membres envisageraient même leurs conversations avec leurs collègues, souvent à leur insu.

C'est par cet exemple que le chef de police démis de ses fonctions André Sainte-Marie a résumé le climat qui prévalait à la centrale de police de Sainte-Foy. M. Sainte-Marie était interrogé pour la troisième journée, mercredi, dans le cadre de l'enquête qu'effectue la Commission de police sur le corps policier de Sainte-Foy.

Au cours du témoignage du chef Sainte-Marie, il a été question des divers maux qui ont affligé le service de police : menaces de mort entre policiers, filature de policiers entre eux, enregistrement des conversations téléphoniques, surveillance de la résidence de certains policiers par d'autres et même des poursuites au civil entre policiers pour avoir enquêté sur un membre du corps de police.

Même le directeur de police André Sainte-Marie a été victime d'écoute téléphonique, de fi-

lature et de menaces envers sa personne, proférées par des agents de son corps de police.

On a aussi appris qu'un policier, contrairement à un ordre de son chef Sainte-Marie, possédait des actions dans un bar de danseuses nues en banlieue de Québec. L'enquêteur, retrogradé par la suite au rang de constable, quittait de plus son travail policier pendant la journée pour se rendre au motel en question.

A travers toutes ces histoires, il a aussi été question de présumée écoute électronique illégale, commise par une agence de surveillance privée. Le copropriétaire de cette agence, M. Edouard Desnoyers, est un ami du chef de police de Sainte-Foy.

### Elément déclencheur

L'atmosphère à Sainte-Foy s'est détériorée vers 1980-81 lorsqu'une enquête a été entreprise concernant un détournement d'exhibits par un enquêteur de la police locale.

A la suite d'une perquisition, des policiers ont retrouvé du matériel volé chez cet enquêteur. Accusé de recel et d'entrave à la justice, ce policier a été récemment acquitté. C'est ce même policier qui possédait des actions dans un bar de danseuses nues, malgré l'interdiction du chef Sainte-Marie.

Le chef de police affirme avoir reçu par téléphone des menaces de mort contre le capitaine David Craig, qui enquêtait dans le dossier du policier soupçonné.

M. Sainte-Marie soutient

avoir alors fait surveiller la résidence du capitaine Craig. Il n'a pourtant jamais mis le capitaine Craig au courant des menaces qui avaient été proférées contre lui, ni du fait qu'il faisait surveiller sa résidence.

Ces déclarations du chef Sainte-Marie ont fait s'exclamer le juge Raymond Boily, de la Commission de police : « J'ai l'impression que ce n'est pas parce que Craig était menacé que vous faisiez surveiller sa maison ; c'était pour savoir si des policiers de Sainte-Foy se rendaient là. »

Or, la firme qui a surveillé la résidence de l'enquêteur Craig est SOPEQ, qui appartient en partie à M. Desnoyers, l'ami du chef de police Sainte-Marie. A partir de ce moment, SOPEQ entre dans le dossier, au grand mécontentement de certains membres du corps de police, a admis le chef Sainte-Marie. « Certains membres du corps de police en voulaient à SOPEQ. »

Le service de police de Sainte-Foy fera appel aux services de SOPEQ à d'autres reprises dans les mois qui suivent.

Un autre enquêteur, John Tardif, déposait une plainte en décembre 81, au sujet d'écoute électronique illégale présumée effectuée par l'agence SOPEQ.

Malgré une demande de l'enquêteur Tardif pour avoir la permission d'interroger une source en temps supplémentaire, la requête fut refusée par le chef Sainte-Marie. Celui-ci choisit

plutôt de remettre le dossier à la Sûreté du Québec, qui le lui remit par la suite. L'enquêteur Tardif retrouva son dossier un mois plus tard.

Aujourd'hui, le chef Sainte-Marie soupçonne son enquêteur Tardif de s'être servi de ce dossier pour faire enquête sur lui et sur l'état-major de la police de Sainte-Foy plutôt que sur SOPEQ.

Les relations entre le directeur de police Sainte-Marie et son enquêteur John Tardif ne semblaient pas empreintes d'amitié.

M. Sainte-Marie se rappelle avoir rencontré son ami Edouard Desnoyers, copropriétaire de SOPEQ, dans une aire de stationnement de Sainte-Foy, parce que celui-ci voulait se plaindre que ses hommes étaient dérangés dans leur travail de surveillance par les policiers de Sainte-Foy.

L'enquêteur au dossier d'écoute électronique John Tardif a averti son chef qu'il était au courant de sa rencontre avec le copropriétaire de SOPEQ. « J'ai le droit de rencontrer qui je veux », aurait lancé le chef Sainte-Marie à son enquêteur.

Plus tard, alors qu'un avocat interrogeait M. Sainte-Marie sur la teneur d'une conversation qu'il avait eue avec son enquêteur John Tardif, celui-ci ne pouvait se remémorer un détail. « Je ne me souviens pas. Je ne traîne pas d'enregistreuse avec moi ; je ne m'appelle pas John Tardif, moi », a lancé M. Sainte-Marie à l'avocat.

## La vie en rose en péril

Le magazine féministe *La vie en rose* éprouve des difficultés financières et lance ces jours-ci un appel à l'aide à ses lectrices et abonnées.

### PAUL ROY

Dans le numéro de mai, qu'elles recevront incessamment, celles-ci pourront lire un long éditorial intitulé *La bonne et la mauvaise* (nouvelle), qui fait état des difficultés que traverse le magazine après six ans d'existence. LA PRESSE a obtenu copie de cet éditorial signé par les rédactrices Françoise Guénette et Francine Pelletier.

La bonne nouvelle, peut-on y lire, c'est qu'une étude de marché effectuée par la firme GICAM confirme la justesse du pari initial des fondatrices de *La vie en rose* : 50 000 Québécoises sont intéressées à lire chaque mois un magazine féministe d'actualité. (*La vie en rose* compte présentement 10 000 abonnées et environ 10 000 exemplaires sont vendus en kiosque.)

Les femmes interrogées par les auteurs de l'étude formulent cependant des attentes qui impliquent notamment l'élargissement du contenu et l'amélioration de la forme du magazine. Un plan de relance est à cet effet prévu pour l'automne. Il comprendra également un redressement financier et une réorganisation interne : contrôle plus serré des dépenses, suppressions de postes, remplacement de l'actuel fonctionnement collectif par une structure plus classique, etc.

La mauvaise nouvelle, c'est que malgré une hausse des revenus de 64 p. cent depuis

1984, le déficit accumulé « s'est creusé au point de devenir invivable ».

Invivable, peut-on lire dans ce numéro de mai, parce que les femmes qui réalisent *La vie en rose* ne veulent plus « vivre d'amour et d'eau fraîche » comme elles le font depuis six ans. « Fatigue généralisée des artisanes ou réalisme soudain ? Publier un magazine féministe à moyen tirage sans fonds de roulement n'a jamais été bien, bien réaliste. Penser lui donner un nouveau souffle sans une certaine marge de manœuvre financière serait complètement fou », soulignent Mmes Guénette et Pelletier dans leur éditorial.

D'où une campagne informelle de financement menée depuis quelques semaines auprès de femmes, d'hommes et de groupes sympathiques à la cause féministe. Selon Mme Guénette, les résultats préliminaires de cette campagne seraient encourageants.

C'est toutefois avec l'élargissement de la campagne de financement aux lectrices et abonnées de *La vie en rose* qu'on saura un peu mieux de quoi sera fait l'avenir.

Interrogée hier au téléphone, Mme Guénette a refusé de fournir à LA PRESSE des précisions concernant les finances de *LVR*, son plan de relance et sa campagne de financement. Ses détails seront révélés demain en conférence de presse. Mais elle a mis en garde contre une interprétation « alarmiste » de son éditorial.

A la question « *La vie en rose* va-t-elle continuer ? », Mme Guénette a répondu par l'affirmative à LA PRESSE.

## Trois « bons » samaritains s'avèrent des malfaiteurs

**WATERLOO (PC)** — Trois bons samaritains se sont changés en ignobles malfaiteurs, mardi soir, et ils ont alors battu, assommé, ligoté, séquestré et volé celui qui avait requis leur secours, sur l'autoroute des Cantons de l'Est.

Vers 18 h, un camionneur granbyen, âgé d'une trentaine d'années, immobilise son véhicule, après avoir subi une crevaillon, à la hauteur du kilomètre 97, en direction de Montréal.

Constatant qu'il n'a pas de pneu, M. Pierre Rivard hèle du secours auprès des automobilistes circulant sur cette voie rapide.

Une voiture rouge vif, à toit ouvrant, de modèle Camaro ou Firebird 1975, s'arrête finalement près de lui. A son bord, trois individus.

Pendant que M. Rivard a le dos tourné, le trio fonce sur lui, le martèle de coups de pieds et coups de poings, l'assomme, lui ligote pieds et mains et l'enferme dans la boîte de son camion, non sans lui subtiliser les \$7 qu'il a dans ses goussets.

Ce n'est que vers minuit, soit six heures plus tard, que M. Rivard réussit à attirer l'attention d'un passant, à travers les panneaux de la boîte de son camion.

Cet automobiliste préfère ne pas s'arrêter sur les lieux, mais communique tout de même avec les policiers de la Sûreté de Québec de Granby.

Ce sont ceux-ci qui libèrent finalement M. Rivard qui est ensuite conduit au Centre hospitalier de Granby, où il est soigné pour diverses contusions, notamment aux côtes.

## Descente dans un bar de Laval

Les policiers de la Sûreté du Québec de l'escouade régionale des moeurs de Montréal ont procédé, hier soir, vers 18h35, à une descente-surprise au bar Tutu, situé au 1100 boulevard des Laurentides, à Pont-Viau, Laval, où ils ont procédé à l'arrestation de 6 clients qui se livraient à des actes indécents et de onze danseuses qui, en plus de cette même infraction, seront accusées de fraternisation illégale avec les clients.

Des citations à comparaître ont été remises à ces gens qui devront comparaître au Palais de justice de Montréal, le 24 septembre prochain.

Plus de vingt policiers ont participé à cette descente, dont quelques membres de la Sûreté municipale de Laval.

## Descente dans une maison de débauche

**VALLEYFIELD (PC)** — Dix-neuf personnes devront comparaître en cour à Valleyfield pour répondre à l'accusation d'avoir fréquenté une maison de débauche, à Maple Grove, en banlieue sud-ouest de Montréal.

Les accusations font suite à une descente effectuée lundi par la Sûreté du Québec au « Club vidéo Stephanie » dans le cadre d'une enquête en cours depuis trois semaines.

# GRANDE

# OPERATION

## 10 VITESSES

Grande ouverture

5<sup>e</sup>

succursale située au 6860 est, Jean-Talon sortie Langelier sud

- Centre de liquidation
- Magasin-entrepôt
- Centre de RADIO D'AUTO vente et installation
- Salle de montre ultra moderna
- Centre de service

5 dans 1

Chez

J.M. SAUCIER

ELECTRONIQUE

Panasonic

MONITEUR COULEUR 14"

Modèle PC 14L-13

- entrée audio-vi-déo
- écran Quintrix
- syntonisateur à 14 mémoires «Électrotune»

\$399<sup>99</sup>

CENTRE DE LIQUIDATION

5 dans 1

MAGASIN ENTREPÔT

HITACHI

LA SCIENCE AU SERVICE DES SENS

RADIO PORTATIF STÉRÉO

Modèle TRX-931

\$169<sup>99</sup>

RCA

MAGNÉSCOPE MODÈLE VLT-270

Qté: 10

\$449<sup>99</sup>

CENTRE RADIO D'AUTO

Vente et Installation

5 dans 1

SALLE DE MONTRE ULTRA MODERNE

RCA

TÉLÉCOULEUR 20"

Modèle FLR-468R

- télécommande sans fil Channel Lock
- affichage à l'écran
- syntonisateur électronique au quartz

\$499<sup>99</sup>

ALPINE

SYSTÈME POUR L'AUTO

- Radio am/fm digital, programmable 12 pré-sélections avec cassette auto-inversion, modèle 7162
- Amplificateur de puissance «tereo» 36 watts modèle 3516
- 2 haut-parleurs 3 voies, 6" x 9" 80 watts modèle SR-690

\$499<sup>99</sup>

CENTRE DE SERVICE

HITACHI

LA SCIENCE AU SERVICE DES SENS

TÉLÉCOULEUR 26"

Modèle TS-3714

- télécommande accès direct
- lampe-écran Luminar 20"
- cabinet style contemporain
- syntonisation électronique 105 canaux

\$799<sup>99</sup>

SAUCIER

Électronique

5 dans 1

2% SUPPLÉMENTAIRE SUR CARTE DE CREDIT

GARANTIE DE 90 MOIS DISPONIBLE AVEC UN LÉGER SUPPLÉMENT

J.M.

NOUVEAU MAGASIN

6860 est, JEAN-TALON

(Sortie Langelier sud)

251-0600

Le Super Marché de l'Électronique

<p style="font-size: 0.8em; font-weight: bold;">POINTE-CLAIRE</p> <p style="font-size: 0.8em;">871, boul. ST-JEAN Nord 684-9180</p> <p style="font-size: 0.8em;">(Près du restaurant Cha Cha)</p>	<p style="font-size: 0.8em; font-weight: bold;">MONTRÉAL</p> <p style="font-size: 0.8em;">10,090 ST-LAURENT 388-3541</p> <p style="font-size: 0.8em;">(Entre Saint et Soufflet)</p>
<p style="font-size: 0.8em; font-weight: bold;">LONGUEUIL</p> <p style="font-size: 0.8em;">2904, CHEMIN CHAMBLAY, 661-0070</p>	<p style="font-size: 0.8em; font-weight: bold;">SHERBROOKE</p> <p style="font-size: 0.8em;">2300 ouest, King 563-9181</p>

**Au générique**

■ **Lucie Bouthillier**, étudiante au programme de baccalauréat en comptabilité de management à l'Université du Québec à Montréal, s'est classée première à l'examen de la Corporation professionnelle des CMA (compta-

bles de management accrédités). Employée de l'UQAM en sciences de la gestion, Mme Bouthillier terminera ses études de baccalauréat à temps partiel en décembre 1986.



Lucie Bouthillier

■ Le maire **Jean Drapeau**, son collègue **Yvon Lamarre**, président du Comité exécutif, **Jacques Allard**, président de la brasserie Molson, et **Eric H. Molson** procéderont à l'inauguration du pavillon d'accueil Molson et de l'exposition printanière, au Jardin botanique, ce soir, à 20 h. On profitera de l'occasion pour honorer les premiers membres du Cercle des bâtisseurs Molson.

■ Le peintre **Jean-Paul Lemieux** assistera au dévoilement de sa série de 12 sérigraphies offerte au centre Immaculée-Conception à l'occasion de son 35e anniversaire de fondation. Cette réception le mercredi 14 mai à 17 h, marquera la clôture de la campagne de financement du centre.

**TÊTES D'AFFICHE**

**Guy Pinard**



■ **Raymond Cyr, Monic Houde et Marcel Brisebois**, respectivement président du Conseil d'administration, présidente de la Fondation des amis et directeur général, au Musée d'art contemporain, divulguent hier matin les grandes lignes de la campagne de financement du musée, dont l'objectif a été fixé à \$100 000.

■ Le Trio de Montréal, formé du violoncelliste solo **Guy Fouquet**, de l'Orchestre symphonique de Montréal, de son collègue l'assistant-violoniste solo **Luis Grinhaus**, et de la pianiste **Berta Rosenoh-Grinhaus**, présente un concert ce soir, à 20 h, à la Maison de la culture de la Côte-des-Neiges. L'entrée est libre.

■ **Micheline René**, directrice artistique de la Troupe lyrique Mi-Ré Inc., souligne que cette troupe fondée il y a trois ans présentera *La fille de madame Angot*, de Charles Lecocq, aujourd'hui, demain et samedi, à 20 h, à la salle Marie-Gérin-Lajoie de l'UQAM. Les principaux rôles seront tenus par **Danielle Pilon, Georges Forget, Alain Bélanger, Roland Gosselin, Lorraine Avon, Alain Rochon et Lyne Cormier. Lise Bergeron** accompagnera la troupe au piano.

■ Le deuxième congrès annuel de la Société des relationnistes du Québec commence aujourd'hui, à L'Estérel, sous le thème de *L'urgence de communiquer*. **Michel Dufour** présidera le congrès. Les collègues suivants le secondent: **Danielle Braconnier, Carole Cadorette, Jacques-André Chartrand, Denis Hudon, Lise Latrémouille, Michèle Poisson et Sylvia Thiffault**.

■ L'animateur **Jean Cournoyer** et la terrasse Mark Ten seront demain à l'entrée sud, au niveau de la mezzanine de la station de métro Du Collège. Jus d'orange et exemplaires de LA PRESSE sont gratuits. C'est une présentation conjointe de la STCUM, Mark Ten, CKVL et LA PRESSE.

■ L'humoriste **Daniel Lemire** informe la population que la grande marche de solidarité organisée depuis 16 ans par le club 2/3 pour venir en aide aux pays du tiers-monde aura lieu cette année samedi. Le signal sera donné à 9 h au parc Ahuntsic (station de métro Henri-Bourassa).

■ Le FRAPPE (Femmes regroupées pour l'accessibilité au pouvoir politique et économique) propose une séance d'information dirigée par la politicologue **Hélène Sarrasin**, samedi en la salle B-3290 du pavillon Jean-Brillant de l'Université de Montréal. **Monique Gagnon-Tremblay**, ministre déléguée à la Condition féminine, et **Pauline Marois**, ex-ministre à la Condition féminine et aux Affaires sociales, seront de la partie.

■ **René le Clère**, archiviste et terminologue de carrière, sera le conférencier à l'occasion d'une soirée organisée pour marquer le 50e anniversaire de la Société des écrivains canadiens, dont il est secrétaire général. Cette conférence aura lieu ce soir en la salle B-2305 du pavillon Jean-Brillant de l'Université de Montréal.



René le Clère

■ Quoi offrir à la maman qui a déjà tout à l'occasion de la fête des mères, dimanche? **Suzanne Monange**, du Centre Sheraton, suggère de lui offrir un brunch au restaurant *Le Boulevard* ou au restaurant *Le Point de vue* du centre hôtelier. Musique d'ambiance, chansons, tours de magie et même garderie, rien n'a été négligé pour rendre l'occasion encore plus attrayante. Puisqu'il est question de Mme Monange, soulignons qu'elle s'est vraiment surpassée dans sa façon d'annoncer l'arrivée de la saison des fraises au Centre Sheraton. Mme Monange ne manque décidément pas d'imagination ou d'originalité!

■ On annonçait jeudi dernier que la division du Québec de l'Association du Barreau canadien tenait son congrès annuel à Hull, aujourd'hui. Or, ce congrès sera immédiatement suivi de celui du Barreau du Québec, jusqu'au 10 mai. Ce dernier sera présidé par **Me Robert Waddell**.

À DIMANCHE



Photo Denis Courville, LA PRESSE

Le Cercle des femmes journalistes a procédé lundi dernier au lancement d'un numéro spécial de son bulletin qui, pour la première fois, présente la feuille de route et les textes gagnants des lauréats du prix Judith-Jasmin. On peut reconnaître, de gauche à droite, Mmes **Jeanne Maranda**, présidente du prix 1985, **Françoise Côté**, **Hughette Roberge** (de LA PRESSE) et **Jocelyne Cazin**, lauréates du prix cette année, et **Marie-Hélène Boyle**, présidente du Cercle des femmes journalistes du Québec. Un quatrième lauréat, **Claude Sauvé**, n'a pu assister à cette soirée.



Grâce à l'appui financier de la fondation Rougier, la section canadienne de la Commission internationale des juristes a distribué quatre bourses à des étudiants en Droit de l'Université de Montréal. **Marc Chevrier** (à droite), qui reçoit son prix de **Me André Tremblay**, a mérité la première bourse de \$2 000. **Pascal Élie** a touché \$1 000, **Johanne Parent**, \$800, et **Stéphane Lessard**, \$400.

**Téléphonez pour un rien 250 minutes. 149 dollars.**



La téléphonie cellulaire. Une autre des fameuses solutions sur mesure offertes par votre Centre de Service Cantel.

Vous avez sans doute déjà vu ces appareils - peut-être même dans la voiture d'un de vos concurrents qui vous doublait.

Peut-être même avez-vous déjà reçu un appel provenant d'un téléphone cellulaire Cantel et avez pu apprécier la qualité sonore.

Mais vous n'avez pas encore songé à vous procurer un téléphone cellulaire Cantel - sans doute parce que vous les croyez trop dispendieux.

*Il n'en est rien!*

Cantel offre présentement le modèle Élan, haut de gamme de AT&T, avec une foule de particularités et 250 minutes de temps d'antenne local par mois, pour seulement 149,00 \$ par mois.\*

Il est fort probable que ce temps d'antenne réponde parfaitement à tous vos besoins... mais si vos besoins sont moindres, vous pouvez faire des économies.

En effet, dans les Centres de Service Cantel monopostes vous obtenez plus que le meilleur appareil au meilleur prix. Vous y obtenez un accueil chaleureux par des conseillers compétents qui vous établissent un forfait cellulaire sur mesure.

Nos experts-conseils vous aident à évaluer vos besoins et vous indiquent comment maximiser la rentabilité de votre appareil en minimisant vos frais. Bref, ils s'assurent que votre téléphone cellulaire convienne parfaitement à vos besoins.

Finalement, la question n'est plus «*Ai-je les moyens de me payer un téléphone cellulaire?*» Mais plutôt «*Ai-je les moyens de m'en passer?*»

\*Le forfait location-bail Élan de Cantel - 149,00\$ par mois, avec dépôt de 400,00\$, sur une période de location de 36 mois, comprend le téléphone cellulaire, l'installation standard, l'antenne standard, les frais de service de base, 250 minutes de temps d'antenne local par mois et une garantie d'un an.

**Nedco**  
3399, boul. Taschereau  
St-Hubert, Québec 676-3963

**Scottone**  
2330, boul. Laurentien  
St-Laurent, Québec 333-3333

**Radcel**  
2020, rue Université, Suite 204  
Montréal, Québec 285-8949

**Combec**  
3364, boul. St-Martin Ouest  
Chomedey, Laval, Québec 682-2640

**G. Lebeau**  
9055, boul. Pie IX  
Montréal, Québec 327-2422

**Centre de Service Cantel**  
6315, Côte de Liesse  
St-Laurent, Québec 340-2060

**Télesystème M.R. Ltée.**  
2197, Léon-Harmel  
Ste-Foy, Québec 687-9129

**G. Lebeau**  
1400, d'Estimauville  
Québec, Québec 661-1272

**CANTEL**  
M.C. Cantel Inc.

**RESTER EN AFFAIRES,  
C'EST RESTER EN CONTACT!**

**UNE IDÉE-CADEAU POUR La Fête des Mères**



**Quasar**

**FOUR À MICRO-ONDES**

- 500 watts
- décongélation
- 30 minutes

**215\$**

**Quasar**

**FOUR À MICRO-ONDES**

**COURS DE CUISSON GRATUIT**

- 600 watts
- décongélation
- 1 pi. cu.
- 99 minutes

**389\$**

**SUPER SPÉCIAL FOUR À PARTIR DE 179\$**

**CADEAU GRATUIT**

Avec tout achat d'un four — plat pour le four ou — bon d'achat Provigo

**Quasar**

**FOUR À MICRO-ONDES**

- instamatic
- touches digitales
- 1,4 pi. cu.
- sonde

**659\$**

Bon d'achat Provigo 20\$

**Quasar**

**FOUR À MICRO-ONDES/ CONVECTION**

- 700 watts
- variations de température
- température «instamatic»
- mémoires

**759\$**

Bon d'achat Provigo 20\$

**ROI DE LA RADIO**

**MONTREAL 555, St-Zotique E. 270-8261**

**LAVAL 48, boul. des Laurentides 668-6544**

**ST-LÉONARD 5980, Métropolitain 255-4689**

sortie Lacordaire

**Le propriétaire du Stradivarius ne sera pas connu avant plusieurs mois**

On devra attendre quelques mois avant de connaître le dénouement du procès qui doit déterminer le propriétaire du

**JULES RICHER**

Stradivarius utilisé par la violoniste Angèle Dubeau et acquis par sa famille, en 1977.

Un appel devra être entendu sur des décisions rendues par le juge Vital Cliche, avant que la Cour supérieure puisse siéger de nouveau. Les avocats des deux familles impliquées (les Dubeau et les Simard) se présenteront en Cour d'appel le 3 juin.

La jeune soliste Angèle Dubeau paraissait visiblement trou-

blée par ce retard. Arpentant les couloirs du Palais de justice, elle n'osait pas, hier, envisager la possibilité de se départir de son précieux instrument, qu'elle compare à son enfant.

Cependant, de son côté, Gilles Simard, un des héritiers de Ludger Simard, avoue bien aimer « Angèle et son talent ». Dans l'éventualité où sa famille obtiendrait la propriété du Stradivarius de \$400 000, M. Simard envisage la possibilité que la jeune musicienne de 24 ans puisse conserver l'instrument.

Reconnue comme un des meilleurs talents musicaux du Québec, Angèle Dubeau a utilisé le Stradivarius depuis l'âge de 15 ans dans tous les concours et

concerts auxquels elle a participé. Avant que ne reprennent les procédures juridiques au mois de juin, elle doit se rendre en Europe pour donner deux récitals dans des ambassades canadiennes.

Le procès, se rapellera-t-on, a été intenté par les héritiers de Ludger Simard qui réclament la propriété du violon. C'est le grand violoniste Arthur LeBlanc qui l'avait utilisé pendant plus de trente ans. Le Stradivarius lui avait été remis en 1947 par le Comité national du violon Arthur LeBlanc, dont le principal donateur était Ludger Simard.

L'instrument a été vendu en 1977 à la famille Dubeau pour

une somme de plus de \$150 000. Cette acquisition est contestée par les Simard qui affirment que le Comité national n'a jamais eu d'existence légale.

**Le pompier manquait de formation, selon la CSST**

La Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec impute au manque de formation la mort du lieutenant Pierre Paiement, 39 ans, du service d'incendie de Pierrefond, qui s'est électrocuté en examinant un transformateur fixé au sommet d'un poteau en bois.

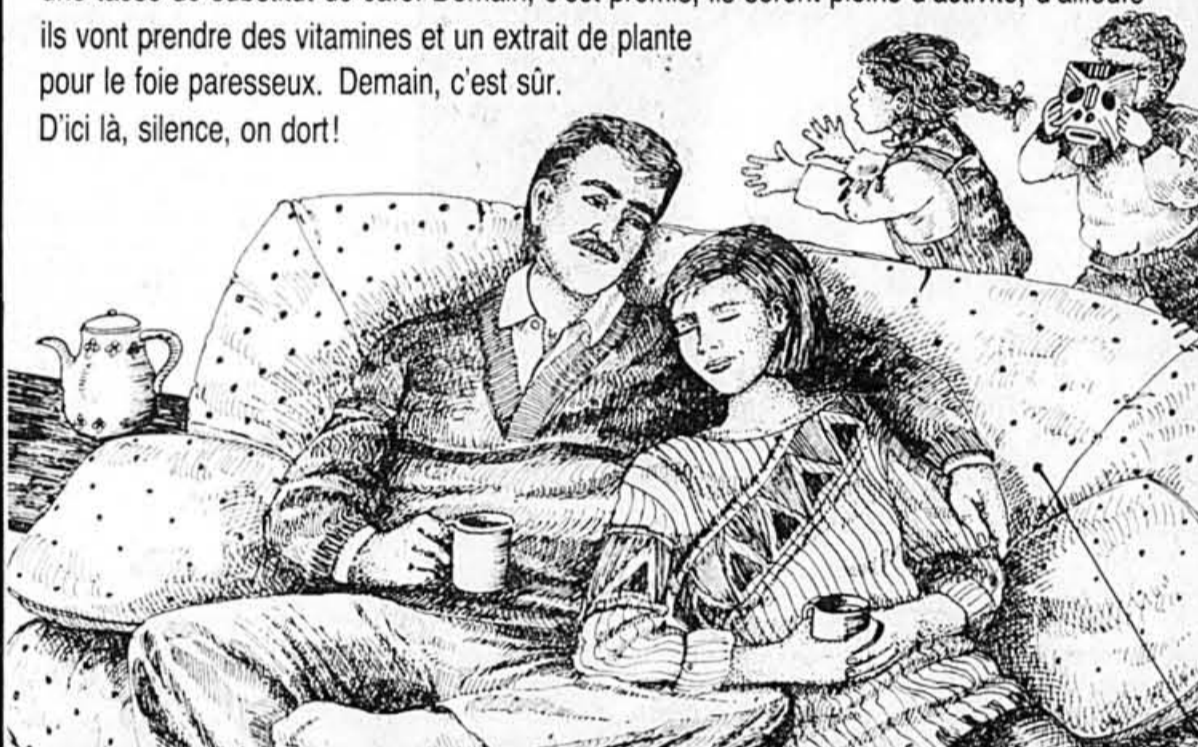
L'accident s'est produit le 20 février dernier, à l'arrière du 21269 ouest boulevard Gouin, lors d'une tournée visant à répertorier les endroits où l'on peut trouver du biphenyle polychlore (BPC). C'était la première fois qu'on effectuait un tel travail, à Pierrefond.

L'officier, debout sur une échelle, venait de photographier une note inscrite sur un transformateur lorsqu'il a touché un fil à haute tension. Sous le choc, le pompier a été projeté au sol. La chute a été fatale.

Dans son rapport, l'inspecteur Suzanne Tremblay, de la CSST, reproche à la direction du Service d'incendie de ne pas avoir informé ses hommes des règles de sécurité à suivre avant d'entamer ce travail de recherche concernant le BPC. On les avait sensibilisés à la question la dernière fois il y a environ neuf ans.

**La paresse**

Ah... une petite sieste, ça fait du bien! Elle a siroté une tisane devant la télé, il avait choisi une tasse de substitut de café. Demain, c'est promis, ils seront pleins d'activité, d'ailleurs ils vont prendre des vitamines et un extrait de plante pour le foie paresseux. Demain, c'est sûr. D'ici là, silence, on dort!



**Substitut suisse de café BAMBU**

Ne contient pas de caféine. Composé de céréales sélectionnées, de fruits et de chicorée. Convient à tous, même aux enfants. Trois formats: 100 et 250 grammes, et en sachets individuels.



**Tisanes Vogel**

Menthe, menthe-lilieu, verveine et autres. Composées d'herbes fraîches cultivées organiquement. Formats de 24 ou 100 sachets.



**Préparations naturelles Vogel Rasayana n°2 de Vogel**

Elaborées et fabriquées avec toute la rigueur scientifique. Aide la digestion difficile accompagnée de lourdeurs après le repas. 80 comprimés.



**Vitamines Vogel**

Supplément vitaminique de source naturelle à 100%.

«Péchez mignon»



Des produits naturels pour les plaisirs de la vie

**Montréal métropolitain**  
Eaton centre-ville, 284-8200  
1186, rue Saint-Denis, 288-1734  
1271, ave. Greene, (Westmount) 933-1255  
4960, chemin Reine-Mère, 739-6130  
Centre commercial Boulevard, (St-Leonard) 721-3545  
Les Jardins Dorval, 636-4774  
Marché de l'Ouest, Dollard-des-Ormeaux, 683-2584  
Marché 440, Laval, 682-3831

**Quebec**  
Place Laurier, 651-7696

**Trois-Rivières**  
Carrefour Trois-Rivières-Ouest, 373-9767

**Granby**  
Les Halles de Granby  
715, boul. Leclerc ouest, 378-1884

**HABITS SUR MESURE**



Pour ceux qui apprécient les beaux tissus et la coupe raffinée.

À partir de 495\$

DORMEUIL  
ZEGNA  
WAIN SHIEL

**GIANTONIO**  
LE MAÎTRE TAILLEUR ITALIEN

7396 St-Hubert  
271-5771

VISA - MASTERCARD - AMERICAN EXPRESS

**Magasiner à Saint-Laurent...**



*satisfaction*  
**garantie**

**Saint-Laurent**

# VENEZ VOIR NOTRE SOLDE DE LA FÊTE DES MÈRES! MOITIÉ PRIX

**3 JOURS  
SEULEMENT**  
Jeudi, vendredi  
et samedi

Quelle bonne idée pour la fête des Mères!  
Un beau cadeau parmi tous nos  
accessoires à moitié prix.  
Nous avons tout un choix de belles  
choses en solde maintenant  
chez Pascal.

**Magasinez en  
personne seulement**



OFFRIR UN MEILLEUR CHOIX  
DE PAIEMENT CHEZ PASCAL  
CONSTATEZ  
PAR VOUS-MÊME!

**CHOIX #1**  
— Pas de versement comptant  
— Aucun coût de crédit  
— Payez en un seul versement le 4 sept.  
— Achat minimum \$750\*

**CHOIX #2**  
— Pas de versement comptant  
— 8.8% d'intérêt annuel  
— Payez en 12 versements consécutifs égaux  
— Achat minimum \$750\*

EXEMPLE:

Achat \$750	Coût de crédit \$36.12	12 paiements de \$65.51	Total \$786.12
----------------	---------------------------	----------------------------	-------------------

**CHOIX #3**  
— Pas de versement comptant  
— Pas d'intérêt ou coût jusqu'au 4 sept. 1986  
— Pas de versement jusqu'au 4 sept. 1986  
— Après le 4 sept. payez en 24 versements  
consécutifs égaux au taux de 15.50%  
intérêt annuel  
— Achat minimum \$1,500\*

EXEMPLE:

Achat \$1,500	Coût de crédit \$254.16	24 paiements de \$73.09	Total \$1754.16
------------------	----------------------------	----------------------------	--------------------

\*Si crédit qualifié approuvé



**Plus Personnel**

Prix de solde en vigueur  
jusqu'au samedi 10 mai

Pascal à l'ouest 336-7170  
3600, Côte-Vertu (centre commercial Le Bazar)

Pascal à l'est 254-4971  
6800, Jean-Talon (à l'ouest des Galeries d'Anjou)

## AU COÛT DE \$600 000 Gaz Métropolitain fait construire un immeuble à Laval

■ Gaz Métropolitain est à construire un nouvel immeuble, au coût de plus de \$600 000, dans le parc industriel de Laval.

### JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le directeur de la région nord de Gaz Métropolitain, M. Robert Lafrance, a précisé que cette décision avait pour objet l'amélioration des services à la clientèle. L'immeuble, dont la construction a commencé il y a une douzaine de jours, rue Michelin, doit être prêt le 11 juillet.

Le bureau de la région nord dessert 36 municipalités, où 18 054 abonnés sont alimentés par 800 km de conduites principales. Il s'agit de villes du West Island, en plus des localités situées entre Terrebonne et Saint-Jérôme.

M. Lafrance a expliqué que l'entreprise occupait, depuis 1981, des locaux dans le complexe Dessau, où les employés des services administratifs et

des services à la clientèle avaient leurs bureaux, faute d'espace suffisant dans les autres immeubles de la société de gaz naturel. L'expansion des dernières années ne laissait guère le choix, la construction d'un immeuble important s'imposait pour regrouper les employés et les différents départements de la compagnie.

Le directeur de la région nord estime que le regroupement des services de la compagnie permettra entre autres de diminuer sensiblement ses dépenses de logement. Le nouvel édifice occupera une superficie de 7 000 pieds carrés sur un terrain 70 000 pieds carrés. Actuellement, ce bureau régional compte 45 employés.

Présent à la conférence de presse, le président de la Corporation de développement économique de Laval (CODEL), M. Gilles Vaillancourt, s'est dit très heureux de la décision de Gaz Métropolitain. Il a souligné que le parc industriel de Laval était en voie de connaître un développement considérable.

## « PARTI MUNICIPAL LIBÉRAL » Rasoulis s'adresse à la cour pour faire reconnaître son parti

■ Le conseiller Sofoklis Rasoulis conteste en cour la décision du directeur général des élections qui lui a refusé l'accreditation d'un nouveau parti politique municipal, le « Parti municipal libéral de Montréal ».

### MARIANE FAVREAU

Dans une requête en évocation, M. Rasoulis, chef du nouveau parti non-accredité, demande à la Cour de reviser la décision du directeur général des élections, M. Pierre F. Côté.

Rappelons qu'au terme d'audiences publiques tenues le 5 mars dernier, M. Pierre F. Côté avait maintenu sa décision préliminaire voulant qu'il n'accorde pas d'autorisation à ce nouveau parti. Et cela, à cause de la confusion que son nom pouvait créer dans l'esprit des électeurs. Ceux-ci auraient pu contribuer au Parti municipal libéral de Montréal en croyant appuyer le Parti libéral du Québec.

Or, dans sa requête étayée par le bureau d'avocats Segal, Laforest, M. Rasoulis soutient que le

directeur général aurait agi sans juridiction, lors de sa prise de décision, et aurait par le fait même violé la loi d'une façon telle que cela constitue une injustice flagrante envers le requérant.

M. Côté aurait fait référence à des partis politiques provinciaux alors qu'il traitait de la loi sur les élections dans certaines municipalités. Il aurait donc erronément refusé le nom du nouveau parti.

M. Rasoulis demande donc à la cour d'autoriser l'émission d'un bref d'évocation sous la forme d'un bref d'assignation, aux fins de reviser la décision déjà rendue, en mars dernier.

Il demande que la cour ordonne à M. Côté de suspendre toutes les procédures dans ce dossier et de transmettre au protonotaire toutes les pièces qui s'y rapportent.

Il demande enfin à la cour d'ordonner au directeur général des élections de comparaître et de répondre à la demande de révision de sa décision.

Au bureau du directeur général, on signale que c'est la première fois qu'une décision est ainsi contestée. On va donc constater à son tour ce bref d'évocation.

## Deux candidats lorgnent déjà la succession du maire de Repentigny

■ Le maire Louis-Philippe Picard, de Repentigny, décidera au début de la semaine prochaine s'il interjettera en appel de la décision de la Cour Supérieure qui l'a relevé de ses

### FLORIAN BERNARD

fonctions de maire et l'a rendu inhabile à occuper une charge municipale durant cinq ans. M. Picard, qui est maire de Repentigny depuis 18 ans, a jusqu'au 22 mai pour se pourvoir en appel. Après cette date, le processus électoral prévu dans la loi des Cités et Villes sera automatiquement mis en marche.

Deux candidats ont déjà signalé leur intention de briguer les suffrages à la mairie, advenant la démission du maire ou la perte de son appel. Il s'agit de M. Thomas Duzyck, leader de l'Action démocratique de Repentigny, parti d'opposition qui possède déjà des membres au conseil. M. Duzyck est adjoint au directeur de la commission scolaire LeGardeur et oeuvre dans le domaine de l'éducation depuis de nombreuses années.

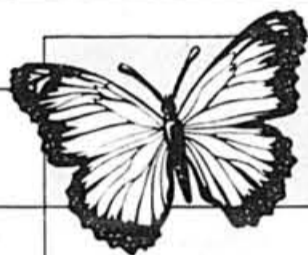
L'autre candidat éventuel est l'avocat Jacques Dupuis, ancien secrétaire de la commission d'enquête sur l'administration du maire Ernest Crépeault d'Anjou. M. Dupuis

s'était présenté à la mairie, lors des dernières élections, et avait été défait par le maire Picard.

M. Picard a déclaré à LA PRESSE, hier, qu'il ira en appel seulement si ses procureurs l'assurent que ses chances de renverser le premier jugement sont sérieuses. « Si le temps est venu de céder ma place, je partirai avec la conviction d'avoir bien servi mes concitoyens et d'avoir assumé entièrement mes responsabilités » a-t-il ajouté. Rappelons que M. Picard a été rendu inhabile à occuper son poste à cause d'une accusation d'évasion fiscale, aucunement reliée à la ville, à laquelle il a plaidé coupable.

Le greffier de Repentigny, M. Jean Fafard, a déclaré qu'à l'expiration du délai d'appel de 30 jours accordé au maire Picard, et advenant la décision de ce dernier de ne pas s'en pourvoir, un avis officiel d'élection sera déposé le 27 mai. L'élection complémentaire à la mairie aurait lieu le 29 juin ou le 6 juillet. Si le maire démissionnait avant le délai du 22 mai, l'élection aurait lieu quelques jours plus tôt, aux alentours de la Saint-Jean-Baptiste.

En attendant, c'est le doyen du conseil, M. Maurice Rivest, maire suppléant, qui assume la direction de la mairie.



LES ACTIFS  
JUSTE CE QU'IL FAUT  
POUR L'ÉTÉ.

DES ENSEMBLES FRAIS,  
DÉCONTRACTÉS, LÉGERS...  
POUR ELLE COMME  
POUR LUI.



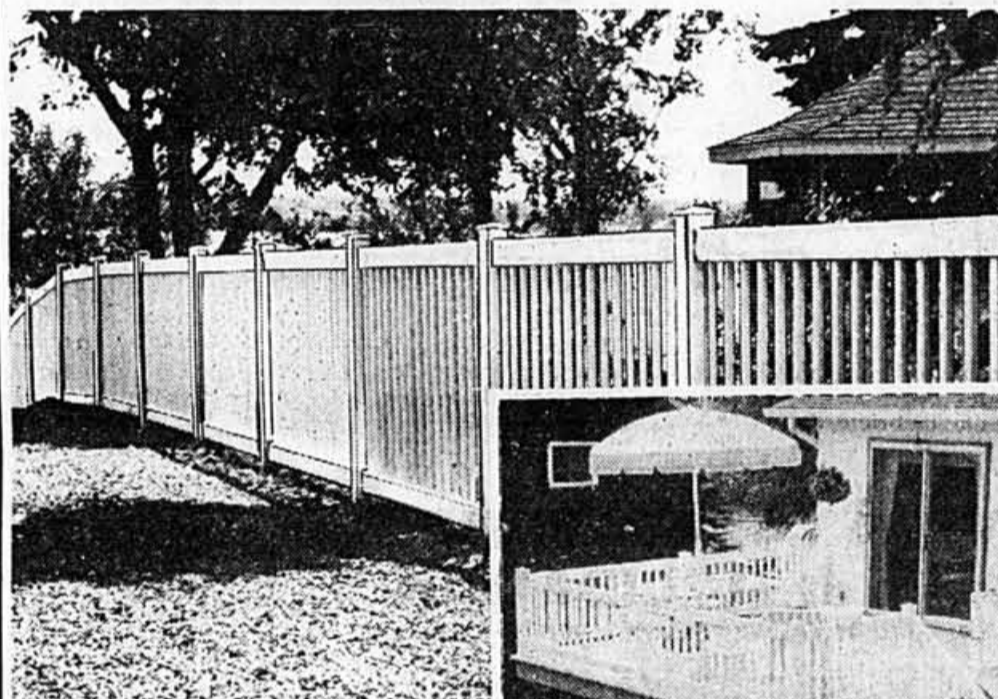
American Express et autres cartes de crédit bienvenues

Un mode de vie pour elle et lui

# ARMAND BOUDRIAS

6818, RUE ST-HUBERT, 273-2851 LES TERRASSES PLACE BONAVENTURE PROMENADES ST-BRUNO PLACE QUÉBEC

## CLÔTURES NORACEL® PARURE À VIE



**NOUS FABRIQUONS**  
des clôtures, des pergolas, des tonnelles, des portails, des lampadaires, des meubles de jardin, balcon, patio, etc.

Posez-la vous-même ou demandez l'aide de nos experts.



RAMPES

### CLÔTURE DE P.V.C.

**NORACEL**  
Garde sa couleur blanche d'origine IMPUTRESCIBLE nos profils résistent aux agents atmosphériques, à la corrosion, à l'ensoleillement.

**NORACEL**  
Absolument INSENSIBLE aux intempéries. L'HUMIDITÉ, l'AIR MARIN et les écarts de température (très froide et très chaude) n'affectent en rien leur durabilité.

**NORACEL**  
Augmente la valeur marchande de votre maison. AUCUN ENTRETIEN, pas de vernis. De ce fait, vous économisez.

LUNDI AU MERC. 9 À 6 p.m.  
JEUDI, VEND. 9 À 8 p.m.  
SAMEDI 9 À 4 p.m. DIMANCHE 11 À 4 p.m.

8460 PASCAL-GAGNON  
ST-LÉONARD, P.Q. H1P-1Y4

323-4493

#### SANS OBLIGATION, J'AIMERAIS OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS:

- \* S.V.P. me faire parvenir la documentation complète
- \* S.V.P. j'aimerais avoir la visite d'un représentant pour une estimation gratuite

NOM \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_ VILLE \_\_\_\_\_  
CODE POSTAL \_\_\_\_\_ TÉL. \_\_\_\_\_

L.P. 8-5-86

# OPÉRATION 4070



**C'est prolongé!**  
Suite à son énorme succès, nous prolongeons l'opération 4070 pour un temps limité.

### Des occasions à ne pas rater!

Nous vous proposons cette semaine un inventaire spécial de Dodge Aries d'occasion: des modèles à 4 portières en excellent état, avec très bas kilométrage.

Plus:

- servodirection
  - servofreins
  - transmission automatique
  - AM-FM stéréo
- Elles comportent également la balance de garantie. Certaines voitures sont même dotées d'équipement optionnel:
- air climatisé
  - sièges baquets
  - AM-FM stéréo cassette

### Les fameux prix Jean-Talon!

Comme toujours, les prix Jean-Talon vous surprendront très agréablement, d'autant plus que certains rabais de Chrysler s'appliquent à ces voitures. Mais hâtez-vous car nous ne comptons que 30 de ces Aries d'occasion.



# JEAN-TALON

DODGE CHRYSLER

4070, Jean-Talon ouest  
Angle de la Savane  
737-1441

## LAVAGE DE CERVEAU AU ALLAN MEMORIAL Un avocat estime qu'Ottawa ne peut pas être tenu responsable

OTTAWA- Le gouvernement canadien ne peut être tenu légalement ou moralement responsable des expériences de lavage de cerveau effectuées dans les années 50 et 60 dans un hôpital montréalais, conclut un rapport commandé par le ministre fédéral de la Justice et rendu public hier.

**MANON CORNELLIER**  
de notre bureau d'Ottawa

Ce n'est que vers la fin des années 70 que le public a pris connaissance de ces expériences menées par le docteur Even Cameron, et de la participation financière de la CIA. Dernièrement, neuf citoyens canadiens ont intenté des poursuites contre le gouvernement américain relativement à cette affaire et un ancien patient du docteur Cameron a également entamé une poursuite de \$450 000 contre l'hôpital Royal Victoria, auquel l'Institut Allan Memorial est affilié. Dans un cas comme dans l'autre, aucun verdict n'a encore été rendu.

L'an dernier, le Canada aussi était pointé du doigt. À la suite de ces révélations, le gouvernement a demandé une opinion indépendante à un avocat de Halifax, M. George Cooper, sur la responsabilité d'Ottawa face aux dommages qu'auraient pu subir les patients du Dr Cameron, aujourd'hui décédé.

Ces expériences étaient menées à l'Institut Allan Memorial. Il s'agissait de thérapies expérimentales utilisant de façon combinée ou isolée des électrochocs

massifs (déstruction), des hallucinogènes, des narcotiques pour des cures du sommeil et des séances de privation sensorielle.

Ces expériences contestées puis abandonnées ont toutefois laissé des séquelles importantes, selon certains. Neuf ex-patients du Dr Cameron ont d'ailleurs entamé des poursuites devant les tribunaux américains pour obtenir un dédommagement de la CIA. De plus, ils maintiennent que ces expériences ont été faites sans leur consentement.

Selon Me Cooper, on ne peut pas cependant évaluer ces recherches et la façon dont elles ont été menées avec les critères scientifiques et éthiques de 1985, mais avec ceux de l'époque. Dans son rapport de 128 pages, il soutient que, selon les preuves qu'il a pu consulter, le Dr Cameron respectait les normes en usage dans le milieu de la recherche psychiatrique de 1950. Selon lui, le docteur, s'il a fait preuve de prudence, n'a pas fait montre par contre d'irresponsabilité et travaillait avant tout pour le bien-être de ses patients. Quant au gouvernement, il juge qu'il distribuait ses subventions de la façon la plus éclairée possible.

Le soutien canadien provenait du Conseil national de recherches, du Conseil de la recherche de la défense et du ministère de la Santé et du Bien-être social. M. Cooper dit avoir relevé uniquement deux cas où les subventions étaient destinées aux expériences controversées pour un total de \$69 000.

Advenant que quelqu'un puisse prouver que le Dr Cameron ait commis des fautes professionnelles, ce que M. Cooper ne croit pas, l'avocat maintient que le Canada «échapperait quand même à toute responsabilité du fait que le Dr Cameron n'était pas un préposé ni un mandataire de la Couronne».

Le ministre de la Justice, John Crosbie, semblait satisfait de ces conclusions. À son avis, les faits sont les faits et ils ont été exposés dans ce rapport. «À moins, a-t-il ajouté, que d'autres preuves nesoient apportées».

Le rapport de Me Cooper est basé sur des entrevues avec des employés ou ex-employés du gouvernement, des avis de trois experts dont un ancien collaborateur du Dr Cameron et sur des dossiers provenant uniquement du gouvernement. Aucune entrevue n'a été faite avec les anciens patients ou avec du personnel de l'Institut Allan Memorial. Les documents du Cabinet, de la CIA et les dossiers médicaux n'ont pas été consultés.

Pourtant le mandat de l'avocat de Halifax incluait l'évaluation du consentement ou non des patients. Mais c'est ce même mandat qui limitait les sources d'informations auxquelles il avait droit. Selon M. Crosbie, parce que le but principal de cette petite enquête était avant tout de déterminer la responsabilité ou non du gouvernement. De toutes façons, a-t-il ajouté, rien n'empêche les patients de fournir au gouvernement des informations supplémentaires.

## Alex Hilton connaîtra sa sentence la semaine prochaine

Le jeune boxeur Alex Hilton devra attendre encore une semaine avant de connaître sa sentence relativement à une kyrielle d'accusations reliées à ses problèmes avec l'alcool.

Le juge André Duranleau de la Cour des sessions de la paix a pris cette décision, hier, pour se donner une période de réflexion en raison de la complexité des délits reprochés au jeune homme de 21 ans.

Hier, Hilton a reconnu sa culpabilité à des accusations de conduite en état d'ébriété, de re-

fus de se soumettre à un alcool-test, de possession d'une petite quantité de haschisch. Il est également accusé de n'avoir pas respecté les exigences de sa libération conditionnelle. Il avait été arrêté par la police de la Communauté urbaine de Montréal, à la mi-février, au moment où il bénéficiait d'une libération conditionnelle pour subir une cure de désintoxication.

Le 22 février, il s'était également reconnu coupable devant le juge Duranleau de nombreux délits, notamment de voies de

fait et d'avoir manipulé négligemment une arme à feu. Il avait fait de même en décembre à l'égard d'autres accusations semblables.

Actuellement, Alex Hilton subit une autre cure de désintoxication au centre Grand Élan, depuis un mois et demi.

Le directeur de l'établissement, le père Paul Aquin, était d'ailleurs présent en cour, hier, pour expliquer que Hilton est sur la voie de la réhabilitation.

Le juge Duranleau prononcera la sentence du jeune boxeur le 15 mai.

# MICROVENDEX MONTREAL

SPÉCIALISTE-CONSEIL EN IBM ET COMPATIBLES



Pour que vos logiciels donnent leur plein rendement, choisissez un ordinateur personnel avec une mémoire de 640 K; le coût des puces est tombé de 75% depuis un an!

### MATÉRIEL INFORMATIQUE À MICRO PRIX



**COMPAQ DESKPRO 286**  
— Mémoire 640 K  
— Lecteur de disque 1,2 meg.  
— Disque rigide de 20 meg.  
— Ecran Compaq (vert ou ambre)

**\$7650**

**COMPAQ PORTATIF**  
— Mémoire 256 K  
— 2 lecteurs de disque  
— Ecran monochrome vert Compaq

**\$3075**

### IBM XT

— Mémoire 640 K  
— Lecteur de disque 360 K  
— Disque rigide de 20 meg.  
— Ecran monochrome Roland à haute résolution

**\$4695**

### IBM AT

— Mémoire 512 K  
— Lecteur de disque 1,2 meg.  
— Disque rigide de 20 meg.  
— Ports Série, Parallèles

**\$6995**



### IBS XT COMPATIBLE TURBO

35% PLUS RAPIDE QUE IBM XT

— Mémoire 640 K  
— Ecran Roland (TTL) ou Amdek (COMP.)  
— 2 lecteurs de disque  
— 8 fentes d'expansion

**\$1550**

Avec disque rigide Seagate 20 meg./WD contr. **\$2375**

**SPÉCIAUX DE MAI**  
20 meg. Seagate/WD **\$825**  
40 meg. Seagate **\$1425**  
EPSON FX-286 **\$1049**  
FUJITSU DX-2200 **\$1075**  
CITIZEN 120D **\$375**  
Lotus 1-2-3 Ver. 2 **\$495**

Financement disponible sous forme de location-achat (crédit-bail) sur 2 ans, ce qui permet de répartir le coût de l'informatisation.

Pour les systèmes ci-dessus:  
IBM XT **\$209/mois**  
COMPAQ 286 **\$329/mois**

**COMPAREZ NOS PRIX IMBATTABLES!**

## MICROVENDEX MONTREAL INC.

(514) 849-1363

137, rue Saint-Pierre, Bureau 118  
Montréal H2Y 2L6  
Télex: 055-61855  
Ouvert de 9 h à 18 h, du lundi au vendredi

Achat sur place ou par la poste. Frais de livraison en sus.



## AVIS À COURT TERME ENCAN et LIQUIDATION

RE: MARCHANDISE DE VALEUR FAISANT L'OBJET D'UN LITIGE

### TAPIS PERSANS DE VALEUR

neufs, anciens, semi-antiques et tapis noués main de diverses origines. Nous vous avisons par les présentes d'une décision irrévocable en vertu de laquelle la marchandise faisant l'objet du litige est mise en liquidation.

### ENCAN URGENT

Le jeudi 8 mai 1986 à 7 h 30

Les marchandises sont entroposées en ballots qui seront ouverts à 6 h 45 précises et étiquetés pièce par pièce pour être vendus séparément. TOUS LES TAPIS DEVRONT ÊTRE VENDUS PEU IMPORTÉ LE COÛT, AU RAMADA INN, 6445, boul. Décarie. Termes: comptant, chèque visé, principales cartes de crédit. Tous les paiements autorisés devront être faits à l'ordre de la Banque de Montréal, compte 8005-826.

# SUCCOMBEZ



À force de résister à la BMW 528e, vous risquez de développer un ulcère de stress. Détendez-vous: succombez à la tentation. Tour de force qu'aucune autre voiture n'a même esquissée avant elle, la 528e réunit à merveille les avantages pratiques d'une berline familiale et les performances exaltantes d'une berline sport. Sa légendaire valeur de revente lui confère un atout supplémentaire. Succombez aujourd'hui.



**BMW-CANBEC**  
5055, rue Paré Tél.: 731-7871  
1 coin de rue au nord de Jean-Talon, à l'est de Décarie.

# Salon Vendôme



### Les douces nuances de la collection Rouie

Rouie redessine les tendances de la mode avec une nouvelle vision des couleurs: les teintes pâles se font subtiles et se nuancent pour donner des tons adoucis de menthe, jaune, rose, bleu glace, sans oublier le blanc d'été. Un parfait mariage de coloris admirablement mis en valeur par un jacquard floral en luxueux coton. Tailles 4 à 16.

HAUT À-DEVANT CROISÉ... 64\$  
JUPE À PLEIS... 105\$

Hors photo  
Chemise à encolure ras du cou... 70\$  
Pantalon à plis... 68\$

Achat en magasin seulement  
Disponibles à Montréal centre-ville et Pointe-Clair.  
Rayon 308, Salon Vendôme

### HEURES D'OUVERTURE DES MAGASINS SIMPSON

DU LUNDI AU MERCREDI:  
10h à 18h  
JEUDI VENDREDI:  
10h à 21h  
SAMEDI:  
9h à 17h

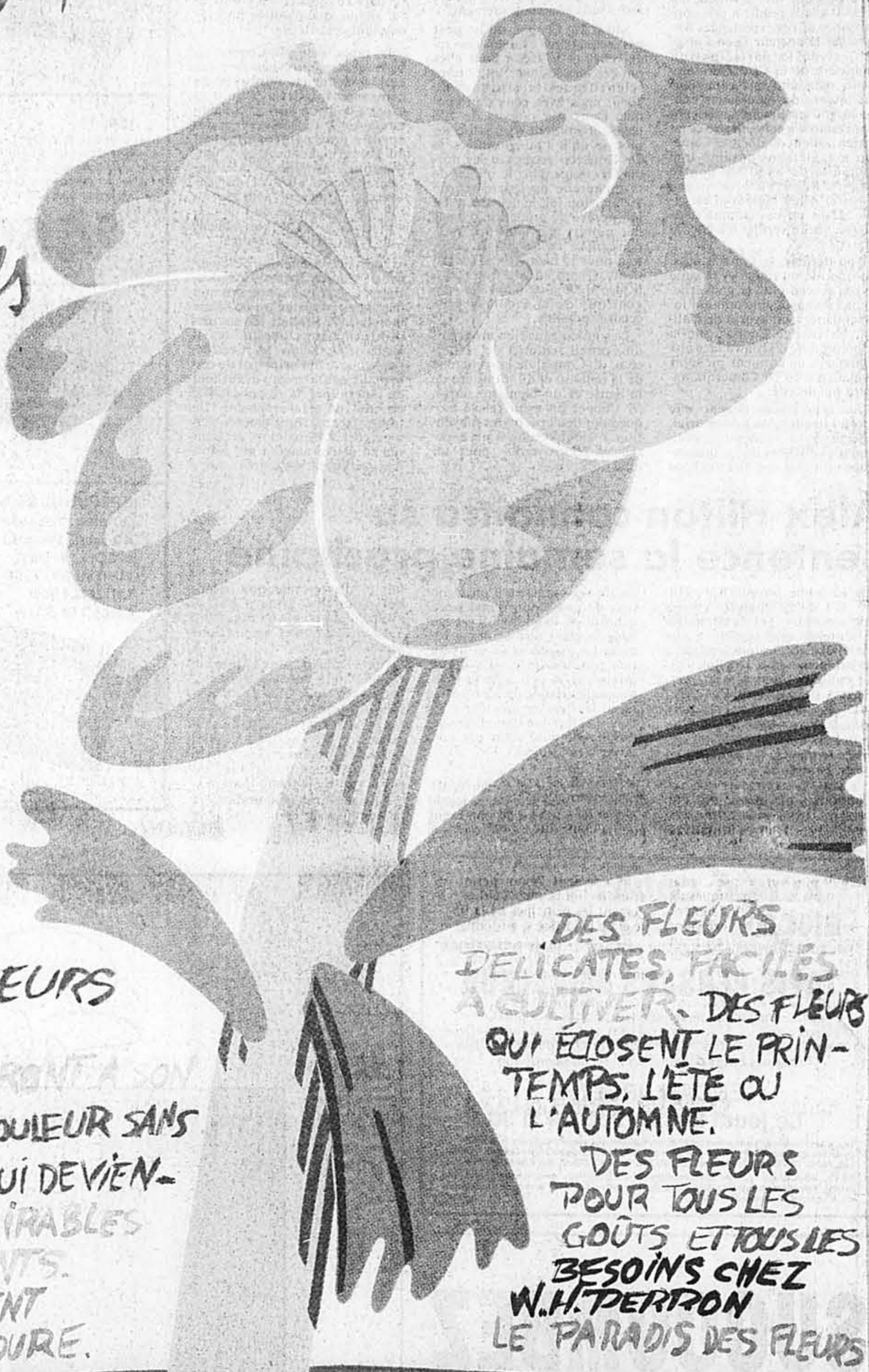
CENTRE-VILLE  
10h à 18h  
10h à 21h  
9h à 17h

SUCCURSALES  
9h30 à 18h  
9h30 à 21h  
9h à 17h

RENDEZ-VOUS AU MAGASIN SIMPSON LE PLUS PRÈS DE CHEZ-VOUS: CENTRE-VILLE, FAIRVIEW, ANJOU, LAVAL ET ST-BRUNO

**Simpson**  
C'EST BIEN MOI

Pour une "Fleurissante"  
 Fête des Mères offrez-lui  
 des Fleurs  
 aux couleurs  
 de l'arc-en-ciel



DES CENTAINES DE  
 SORTES DE FLEURS

DES FLEURS POUR  
 GARNIR SON INTÉRIEUR

DES FLEURS  
 ANNUELLES ET DES FLEURS  
 VIVACES

DES FLEURS QUI AJOUTERONT À SON  
 JARDIN UNE RICHESSE DE COULEUR SANS  
 PAREILLE. DES FLEURS QUI DEVIEN-  
 NENT DES ORNEMENTS ADMIRABLES  
 DANS TOUS LES AMÉNAGEMENTS.  
 DES FLEURS QUI TRANCHENT  
 AGRÉABLEMENT SUR LA VERDURE.

DES FLEURS  
 DELICATES, FACILES  
 À CULTIVER. DES FLEURS  
 QUI ÉCLOSENT LE PRIN-  
 TEMPS, L'ÉTÉ OU  
 L'AUTOMNE.

DES FLEURS  
 POUR TOUS LES  
 GOÛTS ET TOUS LES  
 BESOINS CHEZ  
**W.H. PERRON**  
 LE PARADIS DES FLEURS

ou offrez-lui des cadeaux comme ceux-ci:

Un ensemble de meubles de jardin car un  
 meuble de jardin chez W.H. Perron, c'est un  
 meuble qui a déjà une solide réputation.

Barbecue  
 à partir de **369\$**

Chaise longue de la  
 collection Floride  
 Prix sugg.: 280\$  
 Spécial fête des Mères **189\$**

Table, 4 chaises, parasol, base à partir de **329\$**  
 ou venez choisir parmi notre vaste choix de tables, chaises,  
 parasols, chaises longues, balançoires ou barbecues, tous à  
 des prix très compétitifs.

ou un livre de jardinage  
 Venez choisir parmi des centaines de titres le livre qui lui  
 fera sûrement plaisir de revoir souvent  
 Guide illustré du jardinage au Canada  
 du Reader's Digest  
 Prix sugg. 29,95\$  
 SPECIAL fête des Mères **23,95\$**

ou une plante d'intérieur.  
 Venez choisir parmi l'immense et merveilleuse variété que notre magasin vous propose.

Bonsai à partir de **26\$**  
 ou un panier suspendu de begonias, fuchsias, impatiens,  
 géraniums terre pour son patio.

ou avec tout achat de 25\$ de boîtes à fleurs, obtenez gratuitement  
 une cassettes de plants de fleurs d'une valeur de 3,99\$.  
 N.B. le samedi 10 mai, chaque client qui se présente au magasin recevra un magnifique  
 chrysanthème vivace. Tant qu'il y en aura!



**LE WEEK-END  
 NUTRITE  
 CHEZ W.H. PERRON**

Pour qu'ça pousse en beauté

L'agronome Nutrite analysera votre sol dans son mini-laboratoire monté sur les lieux. Il vous recommandera aussi  
 les produits nécessaires pour rendre votre pelouse verte, fournie, et libre de mauvaises herbes.

**COMMENT PRENDRE VOS ÉCHANTILLONS DE SOL**

Afin de rendre possible une meilleure analyse, prenez en moyenne 5 échantillons par 100 mètres carrés de sol. Préle-  
 vez à chaque fois environ quatre pouces en profondeur, puis mélangez les échantillons.

Conseiller NUTRITE sur place... à Laval  
 Pour mesurer l'acidité de votre sol (gratuitement, lundi et mardi de 10 h à 21 h, samedi de 10 h à 18 h.)

Apportez un échantillon de sol et nous vous  
 ferons une recommandation personnalisée.

**W.H. PERRON**

515, boul. Labelle, Chomedey, Laval **332-3610**

2000, rue Dubois, Boisbriand **435-2182**

Livraison 55 Montréal métropolitain  
 Heures d'opération: lun. à ven.  
 8 h 30 à 18 h; samedi, 9 h  
 30 à 21 h; dimanche, 8 h 30 à 17 h.